

Évaluation du projet pilote Villages Faim Zéro (VFZ), en Guinée de 2022 à 2024

Termes de référence de l'évaluation décentralisée

PAM Bureau Pays Guinée

Numéro de rapport : version finale
Septembre 2024



Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Évaluation du projet pilote Villages Faim Zéro (VFZ), en Guinée de 2022 à 2024 | 1 |
| Liste des figures | 3 |
| Liste des tableaux..... | 3 |
| 1. Informations générales..... | 4 |
| 1.1. Introduction | 4 |
| 1.2. Contexte | 4 |
| 2. Motifs de l'évaluation..... | 6 |
| 2.1. Raison d'être | 6 |
| 2.2. Objectifs..... | 6 |
| 2.3. Analyse des parties prenantes | 7 |
| 3. Sujet de l'évaluation | 9 |
| 3.1. Sujet de l'évaluation : | 9 |
| 3.2. Champ de l'évaluation | 15 |
| 4. Approche, méthodologie et considérations éthiques de l'évaluation | 16 |
| 4.1. Questions et critères de l'évaluation..... | 16 |
| 4.2. Approche de l'évaluation et méthodologie | 19 |
| 4.3. Etude d'évaluabilité | 20 |
| 4.4. Considérations éthiques..... | 21 |
| 4.5. Assurance qualité | 21 |
| 5. Organisation de l'évaluation | 23 |
| 5.1. Étapes et produits livrables..... | 23 |
| 5.2. Composition de l'équipe d'évaluation..... | 24 |
| 5.3. Rôles et responsabilités..... | 24 |
| 5.4. Considérations relatives à la sécurité | 26 |
| 5.5. Communication | 26 |
| 5.6. Offre | 27 |
| Annexe 1. Carte..... | 28 |
| Annexe 2. Calendrier | 29 |
| Annexe 3. Rôle et composition du comité d'évaluation | 32 |
| Annexe 4. Rôle et composition du groupe de référence de l'évaluation..... | 33 |
| Annexe 5. Plan de communication et de gestion des connaissances | 36 |
| Annexe 6 : Cadre logique | 46 |
| Annexe 7 : Critères de sélection des VFZ..... | 60 |
| Annexe 8 : Analyse préliminaire détaillée des parties prenantes | 61 |
| Annexe 9 : Cartes Cadre harmonisé..... | 65 |
| Annexe 10 : Tableaux des villages | 66 |
| Annexe 11 : Sujets d'évaluation (activités réalisées) | 67 |

| | |
|---|-----------|
| Annexe 12. Bibliographie et Documents clés | 70 |
| Annexe 13. Acronymes..... | 71 |

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Approche intégrée des activités..... | 10 |
|---|----|

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1: Analyse préliminaire des parties prenantes..... | 7 |
| Tableau 2 : Résumé des ressources par composante..... | 9 |
| Tableau 3 : Résumé de l'assistance dans le cadre des activités de résilience | 11 |
| Tableau 4 : Résumé de l'assistance dans le cadre de l'alimentation scolaire..... | 12 |
| Tableau 5 : Résumé de l'assistance dans le cadre de la nutrition..... | 12 |
| Tableau 6 : Résumé de l'assistance dans le cadre de l'urgence | 13 |

1. Informations générales

1. Les présents termes de référence ont été préparés par le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies basé en Guinée sur la base d'un examen initial des documents et d'une consultation des parties prenantes, conformément à un modèle standard. Ils visent à fournir des informations clés sur l'évaluation aux parties prenantes, à orienter le travail de l'équipe d'évaluation et à préciser quelles sont les attentes lors des différentes étapes de l'évaluation.

1.1. Introduction

2. Les présents termes de référence concernent l'évaluation du projet pilote Villages Faim Zéro (VFZ) en Guinée. L'évaluation décentralisée a lieu après 2 ans de mise en œuvre pour la 1^{ère} cohorte des VFZ et après 1 an pour la 2^e cohorte. Ce projet pilote a été mené initialement en 2022 dans 7 villages puis étendu en 2023 à 13 villages et par la suite, 124 autres villages identifiés en 2023 comme sites de vulgarisation du projet. L'objectif des VFZ est d'avoir des communautés ciblées qui deviennent indépendantes pour assurer leur propre sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à l'amélioration des moyens de subsistance, une protection sociale efficace et une gestion communautaire inclusive à travers 3 composantes principales (Résilience, Nutrition et Alimentation Scolaire). L'évaluation portera sur l'ensemble des villages qui ont reçu une assistance du PAM et couvrira la période juin 2022 à septembre 2024. L'évaluation a été commanditée par le Bureau du PAM Conakry et s'étendra d'août 2024 à mars 2025.

3. Le Plan Stratégique Pays (PSP) Provisoire (2019-2024) a été évalué en 2022 et le rapport publié en mars 2023 mentionnait comme une des recommandations de mener une évaluation décentralisée de ce projet pilote.

1.2. Contexte

4. La République de Guinée est un pays côtier d'Afrique de l'Ouest d'une superficie de 245 857 km², bordé par six pays (Guinée-Bissau, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Libéria et Sierra Leone). Le pays est divisé en quatre régions naturelles : La Guinée maritime qui borde l'océan Atlantique, la Moyenne Guinée qui comprend les hauts plateaux du Fouta Djallon, la Haute Guinée dans le nord de la Savane et la Guinée forestière qui est une région de forêt tropicale du sud-est. La Guinée est caractérisée par un climat tropical subsaharien avec l'alternance de deux saisons dont la durée varie selon les régions naturelles du pays, de cinq mois dans le nord à neuf mois dans le sud-est. Les précipitations moyennes annuelles oscillent entre 3400 mm (région côtière) et 1 100 mm (haute Guinée). Elles culminent partout en juillet et août. La Guinée est caractérisée par une hétérogénéité des sols et un réseau hydrographique abondant. Les nombreux fleuves et cours d'eau qui y naissent arrosent tous les pays voisins et font de la Guinée le château d'eau de la sous-région. Ses ressources naturelles abondantes englobent une variété d'écosystèmes, ce qui représente un atout environnemental précieux.

5. La Guinée est l'un des pays les plus inégalitaires en termes de genre. En 2021, elle se classait 182^e sur 191 pays selon l'Indice d'inégalité de genre du PNUD. Les femmes et les filles y sont confrontées à des obstacles majeurs pour accéder aux mêmes opportunités que les hommes, notamment en matière d'éducation, de soins médicaux, et de participation aux décisions. Les mariages précoces, la mortalité maternelle élevée, et la violence sexiste sont des problèmes récurrents. Bien que des lois aient été adoptées pour lutter contre ces inégalités, leur mise en œuvre reste insuffisante.

6. La population guinéenne est estimée à 13,9 millions d'habitants en 2022 (dont 50,5% de femmes et

filles et 49,5% d'hommes et garçons)¹ dont 38% vivent en milieu urbain. La population est assez jeune, l'âge médian étant de 18 ans et seulement 3% de la population est âgée de plus de 65 ans².

Contexte politique, économique et social

7. La Guinée est une république, avec comme chef d'État un président. Alors que le président Alpha Conde entame son troisième mandat consécutif, un coup d'État militaire le renverse le 5 septembre 2021 et met en place le Comité national du rassemblement et du développement dirigé par le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya. Initialement convenu avec la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour un retour à l'ordre constitutionnel en décembre 2024, l'actuel Premier ministre a indiqué une extension du calendrier de transition jusqu'en 2025.

8. La Guinée est un pays à faible revenu confronté à de nombreux défis de développement et socio-économiques et à une pauvreté multidimensionnelle aggravée par une forte inflation (12,2 pour cent en 2022)³, en partie liée au conflit en Ukraine, et par des risques climatiques persistants.

9. Le secteur de l'agriculture joue un rôle clé dans la réduction de la pauvreté et le développement rural : il assure les revenus de 57 % des ménages ruraux et l'emploi de 60% de la main-d'œuvre⁴.

10. Au-delà de l'agriculture, les ressources naturelles et les industries de transformation et les services, sont des atouts économiques pour la Guinée. La Guinée tire la majeure partie de ses revenus de l'exploitation minière. Elle possède 23% des réserves mondiales de bauxite et en 2021 elle a exporté des produits d'une valeur de 10,1 milliards de dollars dont 57,2% représentaient les exportations d'or. L'expérience montre toutefois que l'exploitation minière et l'hydroélectricité peuvent avoir des impacts négatifs directs et indirects sur la biodiversité et l'environnement.

Pauvreté et inégalités

11. Malgré ces atouts, les indicateurs socio-économiques demeurent fragiles. La République de Guinée est un pays à faible revenu qui doit faire face à plusieurs défis en matière de développement et de développement socio-économique. Le pays se classe 182 sur 191 (172 sur 189 en 2020) selon l'indice de développement humain (IDH) en 2021⁵ ce qui place le pays dans la zone de faible développement humain.

12. Une part importante de sa population souffrent d'une pauvreté généralisée et vivent dans la pauvreté multidimensionnelle. Le pays est classé comme pays à faible revenu par la Banque mondiale avec un PIB par habitant de 1 515 dollars USD. Le taux de chômage est croissant depuis ses dernières années et est estimé en 2023 à 5,5% chez les femmes contre 5,4% chez les hommes.

Agriculture

13. La diversité agroécologique, les ressources en eau et la disponibilité des terres agricoles confèrent à la Guinée un avantage comparatif naturel avec la production d'une grande variété de denrées alimentaires et de produits d'exportation. L'agriculture est l'un des secteurs les plus importants de l'économie nationale. Au cours des quatre dernières années, la part de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans le PIB est passée de 20,6 % en 2017 à 25,5 % en 2020. L'agriculture emploie près de 60 % ⁶de la main-d'œuvre totale du pays (dont 58% d'hommes et 64% de femmes). En ce qui concerne la productivité, le secteur agricole est confronté à des obstacles liés à l'accès à la terre, à l'accès au financement, à la médiocrité des services routiers et de transport, ainsi qu'à la logistique commerciale.

Changement climatique et vulnérabilité

14. L'agriculture dépend des précipitations et est vulnérable au changement climatique, en particulier

¹ Banque mondiale, 2022. Indicateurs de développement dans le monde. [Guinée | Data \(banquemondiale.org\)](https://data.banquemondiale.org)

² UNFPA, Base de données de la population mondiale, 2022.

³ Banque africaine de développement, 2022. Perspectives économiques en Guinée

⁴ Banque mondiale, 2022. Indicateurs de développement dans le monde.

⁵ PNUD, 2022. Rapport sur le développement humain

⁶ Banque mondiale, 2022. Indicateurs de développement dans le monde.

aux sécheresses, à la déforestation, à la dégradation des sols et aux inondations⁷. La Guinée est le 24e pays le plus vulnérable au changement climatique et se classe au 148e rang des pays les moins avancés en matière de préparation.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

15. Bien que la Guinée soit particulièrement riche en termes de ressources naturelles, la sécurité alimentaire est particulièrement menacée par une pauvreté multidimensionnelle sévère et par les risques climatiques persistants auxquels le pays est confronté.

16. En mars 2024, environ 828 708 personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë (CH/IPC 3+). Les récentes projections du Cadre Harmonisé pour juin-août 2024 indiquent que 1 025 135 personnes, soit 7,4% de la population, sont confrontées à des niveaux de crise d'insécurité alimentaire (phase 3). Les populations dans les régions les plus affectées nécessitant une action immédiate pour sauver leurs vies et protéger leurs moyens d'existence en phase 3 à 5 par région administrative (annexe 9) sont :

- Kankan : 313 435 personnes
- Boké : 172 994 personnes
- Faranah : 150 393 personnes
- Mamou : 116 734 personnes
- N'Nzérékoré : 105 038 personnes
- Conakry : 64 581 personnes
- Kindia : 62 309 personnes
- Labé : 39 649 personnes

17. L'inflation globale est en baisse depuis 2022, mais les prix des denrées alimentaires ont augmenté et ont atteint 17,7 pour cent en juillet 2023, menaçant l'accès à la nourriture pour les plus vulnérables.

18. La malnutrition reste un problème majeur de santé publique dans le pays et demeure l'une des principales causes de mortalité infantile en Guinée. Selon l'enquête SMART 2022, la malnutrition chronique touche 26% des enfants de moins de 5 ans (Les garçons sont significativement plus affectés (28 %) par rapport aux filles (23 %) avec une prévalence supérieure à 30% dans les régions de Faranah et Nzérékoré. La prévalence de la malnutrition aiguë (MAG) chez les enfants de 6 à 59 mois est de 6,7% avec des variations d'une région à l'autre. Elle oscille entre 3,3% dans la région de Nzérékoré et 8,3% dans les régions de Kankan et Kindia. Bien que toutes les régions aient affiché une prévalence de MAG en dessous du seuil d'alerte de 10%, les régions de Kankan, Kindia, Labé, Mamou, Faranah et Boké sont considérées comme étant des zones de précarité par rapport à la malnutrition aiguë⁸.

Education

19. La Guinée compte environ 8 000 écoles primaires publiques et communautaires. Actuellement, seules 400 écoles bénéficient des repas scolaires fournis par le ministère de l'Éducation et 800 écoles (représentant 148 000 bénéficiaires) sont couvertes par le PAM. Dans les zones rurales, il y a environ 1 334 000 enfants en âge d'être scolarisés, mais seulement 1 068 000 le sont. Le pays n'en est qu'aux premières étapes de l'élaboration d'une politique nationale d'alimentation scolaire holistique et inclusive.

20. Le taux d'alphabétisation des adultes en Guinée est faible et s'élève à 45%⁹. Les données les plus récentes montrent que le taux d'alphabétisation des adultes était de 31 % pour les femmes contre 61% pour les hommes en 2021. Si le taux d'inscription à l'école primaire est élevé (98 %) ¹⁰ dont 104% pour les garçons et 91% pour les filles, des données récentes montrent que ce n'est pas le cas du taux d'achèvement de l'école primaire qui s'élève à 63 %, avec un niveau encore plus bas pour les filles (56 %). Le système éducatif guinéen a été particulièrement mis à mal par l'urgence sanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19 et la résurgence des épidémies d'Ebola dans le pays.

⁷ USAID, Guinea Climate Risk Profile, 2021

⁸ Rapport final de l'enquête SMART Guinée, 2022

⁹ Banque mondiale, 2022. Indicateurs de développement dans le monde.

¹⁰ Banque mondiale, 2022. Indicateurs de développement dans le monde.

Genre

21. Globalement, des progrès ont été réalisés en matière de droits des femmes. Cependant, il reste encore du travail à faire en Guinée pour atteindre l'égalité des sexes. La République de Guinée, est classée 182^e sur 191 pays dans l'indice d'inégalité de genre (IIG). Le taux de participation des femmes au marché du travail était de 42,9 % en 2019¹¹ contre 62 % pour les hommes. Outre l'absence de représentation politique et le faible taux de participation au marché du travail, les femmes en Guinée sont confrontées à plusieurs défis qui sont principalement dus aux normes sociales. Des évaluations récentes montrent que les femmes rencontrent des difficultés pour accéder à l'état civil, ce qui les empêche parfois de jouir pleinement de leurs droits politiques et civils. En outre, malgré plusieurs efforts nationaux, les mariages forcés et les mariages d'enfants restent une pratique courante dans le pays : 21 % des filles guinéennes sont mariées avant l'âge de 15 ans, ce pourcentage atteignant 28 % dans les zones rurales¹². Les mutilations génitales féminines (MGF) sont également très présentes dans le pays, en particulier dans les zones rurales.

22. Au cours des dernières années, le gouvernement guinéen, par l'intermédiaire du ministère des affaires sociales, de la promotion de la femme et de l'enfant, a intensifié ses efforts pour renforcer son cadre institutionnel sur le genre. Ces efforts comprennent l'adoption d'un Plan National sur les Résolutions 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes (2009), une Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) depuis 2010, et une Politique Nationale Genre (2011).

Politique nationale

23. La feuille de route de la Guinée pour le développement à long terme est guidée par la Vision 2040 du pays, qui définit l'orientation stratégique à suivre pour assurer la croissance économique et sociale et faire de la Guinée un pays en développement prospère.

24. Pour ce faire, la Guinée a élaboré et mis en œuvre des politiques et des programmes en s'efforçant d'instaurer une agriculture intelligente face au climat en vue de renforcer la sécurité alimentaire des ménages tout en améliorant le cadre de vie rurale et en abaissant le niveau de pauvreté ; il s'agit entre autres i) de la Politique nationale de développement agricole (PNDA) ii) du Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN 2018-2025) et du iii) Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020).

Données ODD

25. Depuis septembre 2021, le cadre de son deuxième RNV sur la mise en œuvre des ODD¹³, la Guinée est en transition politique sous le CNRD, avec un Programme de Référence Intérimaire (PRI) 2022-2025 visant à réformer l'État et organiser des élections transparentes, tout en évaluant les progrès des ODD 1, 2, 13, 16 et 17 malgré les sanctions internationales.

26. Le PNUAD¹⁴ qui concentrait ses performances sur quatre axes prioritaires de la stratégie intégrée : i) Gouvernance et la réforme des institutions et droits de l'Homme ; ii) Cadre macroéconomique et financier, iii) Services sociaux de base et iv) Résilience et relèvement socioéconomiques, a été remplacé en décembre 2023 par le plan cadre de coopération pour le développement durable (CCDD) 2024 – 2028.

27. Ce document stratégique CCDD représente la réponse conjointe des agences, fonds et programmes du SNU aux divers défis nationaux de développement social et économique autour de trois axes stratégiques :

- Promouvoir l'accès et l'utilisation des services sociaux de base de qualité, équitables, durables et inclusifs, y compris en situation d'urgence ;
- Contribuer à une croissance durable, inclusive, créatrice de richesse et d'emplois décents où la pauvreté et les inégalités notamment entre les sexes et les régions sont réduites notablement

¹¹ Banque mondiale, 2022. Indicateurs de développement dans le monde.

¹² UNFPA, Adolescent and Youth Dashboard, Guinea, 2022

¹³ Rapport National Volontaire 2024, [VNR 2024 Guinea Report_3.pdf \(un.org\)](#)

¹⁴ [Rapport annuel 2022 du plan cadre d'assistance au développement des nations unies en Guinée \(PNUAD 2022-2023\), juillet 2023](#)

- Promouvoir des institutions nationales et locales plus fortes, stables, crédibles et légitimes pour répondre aux aspirations des populations.

28. Le travail de l'équipe pays des Nations Unies est soutenu par plusieurs partenaires de développement clés dont le gouvernement guinéen, les institutions financières internationales, les pays donateurs, les agences de développement, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les autres institutions du secteur public, les universités, les médias et le peuple de Guinée.

29. Ces efforts de coordination ont aussi porté sur le renforcement des initiatives régionales et transfrontalières dans le but d'améliorer la collaboration dans l'espace CEDEAO, des pays MRU (Mano River Union) et ceux qui sont couverts par la stratégie du Sahel (UNISS).

2. Motifs de l'évaluation

2.1. Raison d'être

30. Le PAM Guinée a initié en juin 2022 un projet pilote appelé Village Faim Zéro (VFZ) qui a pour objectif de s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité en mettant en place des systèmes de production alimentaire résilients. Les VFZ ont été conçus en adoptant une approche intégrée et holistique pour maximiser l'impact des principales opérations du PAM en Guinée, en renforçant la résilience des communautés les plus vulnérables et en fournissant un système de protection sociale complet.

31. L'évaluation est commanditée pour les raisons suivantes : le Bureau Pays du PAM Guinée, après une période de mise en œuvre de 3 ans, durée initialement retenue pour que les VFZ atteignent la faim zéro souhaite évaluer son projet pilote :

- Pour informer et adapter la conception et la mise en œuvre des interventions de l'approche intégrée des VFZ dans le cadre du nouveau PSP 2024 - 2029,
- Pour informer les décisions visant à étendre les interventions à la fin de la période pilote,
- Pour comprendre si le projet pilote fonctionne, où, pourquoi et dans quelles circonstances,
- Pour saisir si l'approche intégrée est novatrice et vise à résoudre des problèmes complexes,
- Pour éclairer la prise de décision sur la réplique, l'extension et la sortie progressive du projet pilote et mieux éclairer les choix du PAM, des partenaires et des donateurs,
- Et pour évaluer, la porter sur le risque potentiel d'exclusion des bénéficiaires les plus vulnérables, en lien avec la durée du programme, le ciblage socio-économique, et l'approche axée sur la performance suivie par le ZFV.

32. Le Bureau pays du PAM Conakry et les parties prenantes auront recours à l'évaluation aux fins suivantes :

- Tirer les enseignements de ce projet pilote pour mieux contribuer aux objectifs de développement durable,
- Prouver la viabilité du projet à moyen et à long terme afin de renforcer le plaidoyer auprès des donateurs et sensibiliser et les partenaires aux efforts déployés par le PAM pour assurer la réussite de la mise en œuvre des VFZ.

33. Cette évaluation a été programmée à la fin du Plan Stratégique de Pays (PSP) provisoire (2019 – 2022 étendu jusqu'en juin 2024). Les résultats et conclusions de cette évaluation serviront à alimenter les décisions futures sous le PSP 2024 – 2029.

34. En 2023, l'évaluation du PSP Provisoire¹⁵ a recommandé de conduire cette évaluation décentralisée avant de passer le projet VFZ à l'échelle.

35. Par ailleurs, la politique d'évaluation du PAM (2022) souligne aussi l'importance d'évaluer les projets pilotes avant toute mise à l'échelle ou reproduction.

2.2. Objectifs

36. Les évaluations sont au service du double objectif de redevabilité et d'apprentissage, qui se

¹⁵ Evaluation du Plan Stratégique Provisoire de Guinée, PAM 2023

renforcent mutuellement. Sachant qu'il s'agit d'une évaluation pilote dont l'objectif est d'éclairer la mise en œuvre du projet pilote et son éventuelle extension, l'accent sera mis davantage pour cette évaluation sur l'objectif de l'apprentissage pour générer des données probantes de la pertinence du projet pilote, de ses résultats désirés ou non, de la manière dont ceux-ci ont eu un impact sur les communautés cibles.

37. Redevabilité – L'évaluation visera à examiner la performance et les résultats de l'approche intégrée du projet pilote Villages Faim Zéro (VFZ) en mettant l'accent sur la sensibilité au conflit, sur le respect des principes des droits de l'homme, l'impact sur le genre et l'inclusion sociale et économique et à en faire état.

38. Apprentissage – L'évaluation visera à déterminer les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non afin de tirer des enseignements, définir des bonnes pratiques et formuler des recommandations pour l'apprentissage. Elle apportera également des constatations fondées sur des données probantes pour éclairer la prise de décision opérationnelle et stratégique. Les constatations seront activement diffusées et les enseignements tirés intégrés dans les systèmes de partage d'enseignements pertinents.

39. L'évaluation s'assurera que les considérations liées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, à l'équité et à l'inclusion au sens large sont prises en compte dans toutes les composantes de l'approche intégrée du projet VFZ.

2.3. Analyse des parties prenantes

40. L'évaluation sollicitera les points de vue de nombreuses parties prenantes internes et externes au PAM, et leur profitera. On demandera à un certain nombre de parties prenantes de s'impliquer dans le processus d'évaluation, en raison de leur intérêt attendu pour les résultats de l'évaluation et de leur pouvoir relatif sur l'obtention des résultats du programme évalué. Le tableau 1 présente une analyse préliminaire des parties prenantes, qui devrait être affinée par l'équipe d'évaluation dans le cadre de l'étape de démarrage. L'annexe 8 donne une analyse plus détaillée des parties prenantes.

41. La redevabilité envers les populations touchées fait partie des engagements du PAM visant à inclure les bénéficiaires dans son travail, en tant que principales parties prenantes. Le PAM s'engage à garantir l'égalité des sexes, l'équité et l'inclusion dans le processus d'évaluation, avec la participation et la consultation de femmes, d'hommes, de garçons et de filles aux profils variés (notamment des personnes en situation de handicap, âgées ou issues de différents groupes ethniques et linguistiques).

Tableau 1: Analyse préliminaire des parties prenantes

| Parties prenantes | Intérêt et implication dans l'évaluation |
|--|--|
| Parties prenantes internes (PAM) | |
| Bureau de pays (BP) du PAM, Conakry | Informateur clé et partie prenante primaire – Responsable de la planification et de la mise en œuvre des interventions du PAM au niveau national. |
| Bureaux du PAM sur le terrain (3), Boké, Kankan, Nzérékoré Antennes (5) Kissidougou, Gueckédou Koundara, Faranah, Labé | Informateurs clés et parties prenantes primaires – Responsables de la mise en œuvre du programme au quotidien. |
| Bureau régional, Dakar, (Sénégal) | Informateur clé et partie prenante primaire – Responsable à la fois de la supervision des bureaux de pays, de l'encadrement et de l'appui |

| | |
|---|---|
| Unités d'évaluation, Alimentation Scolaire, Nutrition, Résilience and climate adaptation, SAMS, RAM | technique. |
| Divisions du siège du PAM | Informatrices clés et parties prenantes primaires – Les divisions du siège du PAM sont chargées de la publication et de la supervision. |
| Bureau de l'évaluation du PAM | Partie prenante primaire – Le Bureau de l'évaluation a un intérêt à assurer que les évaluations décentralisées constituent des examens de qualité, crédibles. |
| Parties prenantes externes | |
| Bénéficiaires ventilés par sexe et par âge, par situation de handicap | En tant que destinataires finaux de l'assistance, les bénéficiaires sont intéressés par l'évaluation du PAM déterminant si l'assistance fournie est adéquate et efficace. |
| Gouvernement au niveau central | Le gouvernement a un intérêt direct pour l'évaluation et cherchera ainsi à savoir si les activités du PAM dans le pays sont alignées sur ses priorités et harmonisées avec les actions d'autres partenaires, et si elles atteignent les résultats attendus. |
| Gouvernement au niveau décentralisé (local) | Les Inspections Régionales de la Santé, de l'Education et de l'Agriculture ainsi que leur représentant au niveau préfectoral des zones de mise en œuvre du projet seront intéressées par les résultats de l'évaluation. |
| Équipe de pays des Nations Unies (FAO, UNICEF, OMS, PNUD) | L'action harmonisée de l'équipe de pays des Nations Unies doit contribuer à la réalisation des objectifs du gouvernement en matière de développement. |
| Organisations non gouvernementales (ONG) | Les ONG travaillent en partenariat avec le PAM dans la mise en œuvre de certaines activités tout en assurant leurs propres interventions. |
| Donateurs KOICA, USAID, FMI, BM, BID, BAD | Les donateurs auront un intérêt à savoir si leurs fonds ont été mobilisés de façon efficace et si le travail du PAM a été concluant et a bénéficié à leurs propres stratégies et programmes. |
| Instituts de recherche | Les Instituts de recherche jouent un rôle important dans ce projet et pourront compléter la collecte des données avec leur propre recherche. |

3. Sujet de l'évaluation

3.1. Sujet de l'évaluation :

42. La période couverte par l'évaluation correspond à la mise en œuvre du projet pilote des villages faim zéro (VFZ) sous le Plan Stratégique Pays (PSP) provisoire 2019 – 2022 étendu jusqu'en juin 2024, après 4 révisions budgétaires.

43. Dans son PSP provisoire, le PAM s'est fixé 4 résultats stratégiques sous l'Objectif de Développement Durable (ODD) 2 « Faim Zéro » qui sont :

- **Accès à la nourriture en période de crise** : Le PAM renforce la résilience alimentaire en fournissant un soutien intégré aux petits exploitants agricoles pour améliorer leur production et autonomie face aux crises
- **Alimentation adéquate en zones vulnérables** : Le PAM assure une alimentation suffisante et nutritive en développant les filières alimentaires locales et en réduisant la dépendance aux importations de riz.
- **Amélioration de l'état nutritionnel** : Le PAM diversifie l'alimentation et soutient les programmes d'alimentation scolaire en intégrant des pratiques agroforestières et des systèmes alimentaires durables.
- **Chaînes de valeur inclusive** : Le PAM renforce les capacités des petits exploitants et favorise l'autonomisation des femmes pour développer des chaînes de valeur résilientes et inclusives.

44. Le projet pilote des VFZ s'inscrit dans le cadre de l'ODD 2 et veut s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité en mettant en place des systèmes de production alimentaire résilients, capables de faire face à la dégradation de l'environnement, au changement climatique et à l'instabilité économique. Une théorie de changement spécifique n'est pas disponible et doit être élaborée par l'équipe d'évaluation.

45. Le projet VFZ, mis en œuvre par le PAM Guinée depuis juillet 2022, intègre diverses activités pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés ciblées.

46. Les activités incluent la résilience, l'alimentation scolaire basée sur la production locale, la nutrition et le renforcement des capacités des petits exploitants agricoles, à travers des distributions de vivres et du cash, et le renforcement de capacité des communautés.

47. Cette approche renforce la résilience des communautés vulnérables en améliorant leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance. De plus, le projet innovant « Villages Zéro Faim », lancé en 2022, intègre tous les programmes traditionnels du PAM, tels que les repas scolaires, la nutrition, les activités de vivres contre actifs (FFA) et le SAMS, pour créer des chaînes de valeur du riz, permettant ainsi d'atteindre l'objectif de zéro faim pour une période de trois ans.

48. De façon globale, durant la période de juillet 2022 à juin 2024, le projet a planifié la distribution de 443 MT de vivres et 164 972 USD de cash, dont respectivement 431 MT et 117 303 USD ont été effectivement distribuées et ces ressources ont permis d'assister 52 027/73 201 bénéficiaires dont 26 013 femmes et filles.

Pour réaliser toutes ces activités pendant la période de juillet 2022 à juin 2024, il a fallu mobiliser des ressources tel que décrit dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Résumé des ressources par composante

| 2022 | | | 2023 | | | 2024 | | |
|----------------------------|---------------------------|-------------|----------------------------|---------------------------|-------------|----------------------------|---------------------------|-------------|
| Financement prévu (en USD) | Financement reçu (en USD) | Total (USD) | Financement prévu (en USD) | Financement reçu (en USD) | Total (USD) | Financement prévu (en USD) | Financement reçu (en USD) | Total (USD) |

| | | | | | | | | | |
|-----------------------|------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------|-----------|-----------|
| Résilience | 800 000 | 800 000 | 1 600 000 | 1 950 000 | 1 950 000 | 3 900 000 | 2 250 000 | 2 250 000 | 4 500 000 |
| Alimentation scolaire | 293 043 | 8 498 | 301 541 | 293 043 | 109 736 | 402 779 | 293 043 | 122 704 | 415 747 |
| Nutrition | 184 745 | 110 357 | 295 102 | 323 788 | 325 067 | 648 855 | 323 788 | 130 000 | 453 788 |
| Total (USD) | 1 277 788- | -918 855 | 2 196 643 | 2 566 831 | 2 384 803 | 4 951 634 | 2 866 831 - | 2 502 704 | 5 369 535 |

49. L'objectif principal du projet pilote VFZ, lancé en 2022, est d'atteindre la faim zéro dans les villages ciblés de Guinée sur une période de trois ans. En intégrant toutes les activités du PAM mentionnées ci-dessous et en impliquant les institutions nationales et privées, les VFZ visent à rendre les communautés ciblées autonomes pour garantir leur propre sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à l'amélioration des moyens de subsistance, une protection sociale efficace et une gestion communautaire inclusive.

50. En établissant un réseau de VFZ à travers la Guinée, le PAM souhaite atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Augmenter le revenu des ménages et, par conséquent, améliorer le bien-être et la résilience des familles ;
- Améliorer la nutrition et les résultats scolaires des enfants en favorisant la fréquentation scolaire, notamment celle des filles, par la fourniture de repas scolaires ;
- Améliorer l'état nutritionnel des communautés, y compris celui des enfants de moins de 59 mois ;
- Stimuler l'économie locale, renforcer la cohésion sociale et encourager la participation de tous dans la vie communautaire.

51. Le cadre de résultats détaillé avec les indicateurs et objectifs du projet est donné en annexe 6.

52. Cette approche intégrée consiste à offrir un ensemble d'activités incluant l'assistance alimentaire pour la création d'actifs, le soutien au marché pour les petits exploitants agricoles, et l'approvisionnement local des cantines scolaires, tout en assurant un volet nutritionnel. La figure 1 ci-dessous schématise les liens entre les différentes activités.



Figure 1 : Approche intégrée des activités

Les composantes de cet ensemble intégré sont décrites brièvement ci-dessous :

53. Résilience (2022-2024)

- **Création d'actifs** : La communauté en collaboration avec les services techniques décentralisés de leurs localités, les ONG locales et les leaders communautaires, identifie et priorise les actifs à créer au niveau des bassins versants, tels que la réhabilitation des terres, le soutien aux cultures

maraîchères, aux cultures rizicoles et la réhabilitation des pistes rurales, lors des Planifications Communautaires Participatives (PCP). En contrepartie des travaux effectués, les participants reçoivent des transferts monétaires du PAM.

- **Renforcement des capacités des petits exploitants** : Fourniture de matériel et intrants agricoles aux agriculteurs et organisation de formation sur les techniques agricoles durables qui favorisent l'adaptation aux changements climatiques. Construction de magasins de stockage, des aires de séchages, et aménagement des périmètres agricoles. Accès aux marchés : Amélioration des capacités d'investissement et de production, et assurance de débouchés adéquats sur le marché et séances de sensibilisations pour le changement de comportement.
- **Renforcement des capacités des organisations communautaires et autonomisation des femmes** par des formations en gestion financière, la mise en place de groupes d'épargne et de crédit villageois (GVEC), et la liaison avec des institutions de crédit formelles.
- **Activités de soutien aux producteurs** mises en place avec le projet RESIGUI¹⁶ et renforcées dans le cadre des VFZ, visant à relancer ou à créer des organisations de producteurs, avec des effets positifs sur la cohésion sociale.

54. Comme mentionné dans le tableau 3 ci-dessous, 14 villages au total ont bénéficié des activités de résilience, avec une augmentation progressive du nombre de bénéficiaires chaque année. En 2023, le nombre de villages a presque doublé par rapport à 2022, illustrant une expansion significative du programme. En termes de soutien, 232 713/ 358 173 USD ont été distribué en transferts monétaires à 1 521/3 431 participants (dont 789 Femmes) aux travaux pour la création des actifs.

Tableau 3 : Résumé de l'assistance dans le cadre des activités de résilience

| Année d'assistance | Nombre de Village | Bénéficiaires planifiés (dans les ménage FFA) | | Bénéficiaires assistés (dans les ménages FFA) | | Participants planifiés (FFA) | | Participants assistés (FFA) | | Petits exploitants planifiés (dans les groupements) | | Petits exploitants assistés (dans les groupements) | | Transferts monétaires planifiés (en USD) | Transferts monétaires distribués (en USD) |
|--------------------|-------------------|---|---------------|---|--------------|------------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|---|--------------|--|--------------|--|---|
| | | Femmes | Total | Femmes | Total | Femmes | Total | Femmes | Total | Femmes | Total | Femmes | Total | | |
| 2022 (Juil-Déc) | 8 | 2 574 | 4 950 | 2 844 | 5 470 | 492 | 990 | 541 | 1 094 | 477 | 924 | 426 | 816 | 151 470 | 167 382 |
| 2023 | 13 | 3 819 | 7 345 | 985 | 1 895 | 812 | 1 469 | 232 | 379 | 1 036 | 1 713 | 843 | 1 413 | 57 987 | 57 987 |
| 2024 (Janv-Jui) | 13 | 2 527 | 4 860 | 125 | 240 | 503 | 972 | 16 | 48 | 993 | 1 696 | 760 | 1 375 | 148 716 | 7 344 |
| Total | 14 | 8 921 | 17 155 | 3 955 | 7 605 | 1 807 | 3 431 | 789 | 1 521 | 2 506 | 4 333 | 2 029 | 3 604 | 358 173 | 232 713 |

55. **Alimentation Scolaire (2022-2024)** Mise en œuvre à travers les activités suivantes

- **Fourniture de repas nutritifs** aux élèves du primaire, avec priorité aux achats locaux pour stimuler le développement local. Les écoles achètent localement (céréales et produits maraîchers) sur le marché ou auprès des producteurs locaux soutenus par le PAM via des transferts monétaires.

¹⁶ RESIGUI : Projet de résilience financé par l'UE et mis en œuvre avant le projet VFZ

- **Fourniture de rations à emporter** aux jeunes filles de CM2.
- **Sessions de sensibilisation et formation** des comités de gestion des cantines scolaires (COGEST) aux bonnes pratiques nutritionnelles et hygiéniques.
- **Renforcement des capacités des partenaires** de mise en œuvre des cantines scolaires, y compris les communautés bénéficiaires, pour assurer la pérennisation.

56. Le tableau 4 ci-dessous récapitule l'assistance apportée dans le cadre de l'alimentation scolaire. Les cantines scolaires ont permis d'améliorer l'accès à la nutrition pour les enfants en âge scolaire dans 14 villages. Le nombre d'élèves assistés a augmenté de manière constante, atteignant un total de 7 217/7 028 élèves dont 3 041 filles.

Pour servir le repas chaud à ces enfants, 164,701/164,972 MT de vivres et 145 711/145 711 USD ont été distribués.

Tableau 4 : Résumé de l'assistance dans le cadre de l'alimentation scolaire

| Année | Nombre de Village | Nombre d'écoles | Nombre d'écoles | Elèves planifiés | | | Elèves assistés | | | Transferts monétaires planifiés (en USD) | Transferts monétaires distribués (en USD) | Vivres planifiés en (MT) | Vivres distribués en (MT) |
|---------------------|-------------------|-----------------|-----------------|------------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|--------------|--|---|--------------------------|---------------------------|
| | | | | #garçons | #filles | Total | #garçons | #filles | Total | | | | |
| 2022 (Juil-Déc) | 8 | 8 | 8 | 943 | 663 | 1 606 | 943 | 663 | 1 606 | 0 | 0 | 34,3 | 34,8 |
| 2023 | 13 | 8 | 7 | 943 | 596 | 1 539 | 925 | 596 | 1 521 | 23 007 | 23 007 | 21,5 | 21,5 |
| 2024 (Janv-Juin) | 13 | 14 | 13 | 2 209 | 1 674 | 3 883 | 2 308 | 1 782 | 4 090 | 122 704 | 122 704 | 109,1 | 108,4 |
| Total | 14 | 30 | 28 | 4 095 | 2 933 | 7 028 | 4 176 | 3 041 | 7 217 | 145 711 | 145 711 | 164,9 | 164,7 |

57. **Nutrition (2022-2024) :**

- **Prévention de la malnutrition aiguë modérée (MAM)** pendant la période de soudure.
- **Traitement de la MAM** avec la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés aux femmes enceintes et allaitantes (y compris les PPVIH/TB) et aux enfants de moins de 5 ans.
- **Prévention de la malnutrition chronique (MC)** avec la fourniture de compléments nutritifs pour les enfants de 6 à 23 mois.
- **Soutien à la transformation d'aliments nutritifs** enrichis à domicile à base de céréales, fruits et légumes, et leur conservation, par des formations et des équipements.
- **Renforcement des capacités des partenaires** de mise en œuvre et des institutions étatiques, et communication pour le changement de comportements

58. Les programmes de nutrition ont principalement ciblé les enfants de 6 à 59 mois et les femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA) qui ont bénéficié de 37,535/117,303 MT de produits spécialisés dans la prévention et le traitement de la malnutrition et un total de 3 446/9 163 enfants et 2 477/8 503 femmes ont bénéficié de cette assistance pour améliorer la santé et la nutrition des jeunes enfants dans les communautés ciblées (tableau 5).

Tableau 5 : Résumé de l'assistance dans le cadre de la nutrition

| Année | Nombre de Village | Enfants 6 - 59 mois Planifiés | | Enfants 6 - 59 mois Assistés | | FEFA planifiés | | FEFA assistés | | Vivres planifiés en (MT) | Vivres distribués en (MT) |
|-------|-------------------|-------------------------------|-------|------------------------------|-------|----------------|-------|---------------|-------|--------------------------|---------------------------|
| | | #Filles | Total | #Filles | Total | #Filles | Total | #Filles | Total | | |
| 2022 | 8 | 2 787 | 6 123 | 867 | 2 264 | 5 798 | 5 798 | 1 820 | 1 820 | 61,256 | 24,293 |

| | | | | | | | | | | | |
|---------------------|-----------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|---------------|
| (Juil-Déc) | | | | | | | | | | | |
| 2023 | 13 | 757 | 1 455 | 367 | 708 | 1 526 | 1 526 | 569 | 569 | 27,02 | 10,827 |
| 2024 (Janv-Juin) | 13 | 1 088 | 1 585 | 288 | 474 | 1 179 | 1 179 | 88 | 88 | 29,027 | 2,415 |
| Total | 14 | 4 632 | 9 163 | 1 522 | 3 446 | 8 503 | 8 503 | 2 477 | 2 477 | 117,303 | 37,535 |

59. Urgence (2022-2024) :

L'essentiel des activités d'urgence a consisté à fournir une assistance sous forme de vivres ou de transferts monétaires pendant la période de soudure.

Les interventions d'urgence à travers la distribution générale de 431,527/443,018 MT de vivres en période de soudure ont fourni une assistance à 31 352 bénéficiaires dont 15 051 femmes et filles.

Tableau 6 : Résumé de l'assistance dans le cadre de l'urgence

| Année | Nombre de Village | Ménages planifiés | | Ménages assistés | | Vivres planifiés (en MT) | Vivres distribués (en MT) | Cash planifiés (en USD) | Cash distribués (en USD) |
|---------------------|-------------------|-------------------|---------------|------------------|---------------|--------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|
| | | #Femmes /filles | Total | #Femmes/ filles | Total | | | | |
| 2022 (Juil-Déc) | 8 | 606 | 1 263 | 573 | 1 193 | 35,877 | 35,877 | - | - |
| 2023 | 13 | 14 445 | 30 089 | 14 445 | 30 089 | 407,141 | 395,650 | - | - |
| 2024 (Janv-Juin) | 13 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Total | 14 | 15 051 | 31 352 | 15 018 | 31 282 | 443,018 | 431,527 | - | - |

60. Les résultats attendus après la mise en œuvre des activités ci-dessus sont décrites dans le cadre logique (annexe 6).

61. L'approche VFZ a évolué au cours du temps. Initialement, avec l'appui de l'unité Research, Assessment, and Monitoring (RAM) du PAM, une étude de base auprès des ménages, communautés, organisations paysannes, écoles et marchés, a été conduite afin de connaître la situation initiale au début de l'intervention dans les sept (7) villages ciblés. Cette enquête de référence a permis de collecter des données pour :

- Estimer le niveau d'insécurité alimentaire et nutritionnelle
- Déterminer le niveau de connaissances et de pratiques dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition ;
- D'établir le profil de la communauté en termes de moyens d'existence, d'organisations communautaires, de capacité de préparation et de réponse aux chocs et risques climatiques, le niveau d'autonomisation et de pouvoir de décision des femmes et des jeunes ;
- Déterminer le niveau de connaissance et pratique des ménages et communauté dans la gestion des ressources naturelles.

62. Les 7^{ers} VFZ ont été ciblés dans les préfectures et sous-préfectures où les données de l'Analyse Globale sur l'Insécurité Alimentaire (AGVSAN, 2018), l'Analyse Intégrée du Contexte (AIC), et du système de suivi de la sécurité alimentaire (FSMS), et d'autres enquêtes sur la pauvreté montraient des taux d'insécurité alimentaire élevés.

63. Sachant que les données de sécurité alimentaire et nutritionnelles ne sont pas disponibles au niveau district et village, les VFZ les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ont été ciblés en collaboration avec les ONG, les services étatiques et les sous bureaux du PAM sur la base de critères préalablement définis (Annexe 7). A cette fin, des comités d'analyse de tous les villages d'intervention du PAM (alimentation scolaire, nutrition et résilience) ont été mis en place pour identifier deux villages par préfecture et dresser une liste par ordre de priorité.

- 64.** En collaboration avec les services techniques spécialisés du Ministère du Plan/Institut National de la Statistique, les sous-bureaux du PAM ont sélectionné les ménages les plus vulnérables. L'appui du PAM est prévu pour une période de 3 ans pour chaque VFZ. Il a débuté en juin 2022 pour la 1^{ère} cohorte de 7 VFZ (annexe 10) et en 2023 pour la 2^e cohorte de 7 autres VFZ (annexe 10) proches des 1^{ers} VFZ et pour 67 sites de vulgarisation. En mars 2024, le PAM a continué à inclure 57 nouveaux sites de vulgarisation.
- 65.** Un village est appelé VFZ quand il reçoit le paquet intégré avec les 3 composantes décrites plus haut.
- 66.** Un village est appelé village de vulgarisation quand il est sélectionné pour recevoir un appui minimum notamment avec la fourniture de semences de riz amélioré à haut rendement. L'approche dite « cluster » est décrite dans le tableau 7.
- 67.** L'appui aux VFZ a débuté en juin 2022 dans les 7 villages : Bawoh Fello, Falaba, Farabana Centre, Sanana Centre, Nienh Centre, Pampako, Tinterba Centre.
- 68.** L'appui au VFZ s'est poursuivi en 2023 dans 7 autres villages proches des 1^{ers} VFZ et identifiés sur la base des mêmes critères que les 1^{ers} VFZ : Yomoboya, Bananko, Zogota, Yeneta, Keoulendou, Soulankoro, Doussoubalaya.
- 69.** La liste des 124 villages de vulgarisation sera transmise à l'équipe d'évaluation lors de la phase de démarrage.
- 70.** L'approche intégrée VFZ a évolué en 2023 suivant une approche cluster décrite dans le tableau 4 ci-dessous. Il ne s'agit plus d'appuyer directement des villages avec le paquet intégré mais d'identifier au préalable des villages qui sont proches des 14 VFZ et qui sont motivés et engagés à produire et dont les villages sont à proximité des sous bureaux ou antennes pour faciliter le suivi. Sur cette base, des villages sont sélectionnés pour recevoir un appui restreint en semences de riz Tongil¹⁷ et aussi des séances de sensibilisation (phase A). Après une seule récolte et basé sur la productivité et l'engagement et la motivation des communautés, les villages rejoignent le stade B et reçoivent un appui amélioré avec la fourniture d'équipements et d'intrants et sont suivis régulièrement par les structures étatiques et les ONG. Sur la base de mise en place d'AGR, les villages du stade B peuvent ensuite être érigés en VFZ et recevoir le paquet intégré pendant 2 ans.
- 71.** Les villages érigés en VFZ (stade C) fournissent les semences de riz Tongil l'équivalent de 20kg pour 1ha) aux sites de vulgarisation proches des VFZ. Cette quantité est remboursée à l'issue de la 1^{ère} récolte pour bénéficier à d'autres villages.

¹⁷ Le riz Tongil est une variété de riz à haut rendement et à cycle court introduite dans les habitudes culturelles des communautés des VFZ de manière à accroître la production.

Tableau 7 : Approche cluster

| Stade A (vulgarisation) | Stade B (Villages performants sélectionnés) | Stade C (VFZ) |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Sélection des villages (selon la motivation et l'engagement) Fourniture de semences de riz Tongil*, et sensibilisation <p><i>*variété de riz à haut rendement (environ 7T/ha contre un rendement pour le riz local de 1,5T/ha)</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> Rejoint officiellement le projet du PAM sur la base des performances (la productivité est un élément clé, la participation des bénéficiaires, la motivation). Fourniture d'équipement simple, intrants agricoles avec l'ONG/le gouvernement partenaire, suivi et soutiens réguliers Génération de revenus prouvée | <ul style="list-style-type: none"> Village Zéro Faim complet Plus d'équipements/machines, d'infrastructures Création d'une chaîne de valeur complète Ajout des écoles/centres de santé. |
| <p>3-4 mois Un cycle de récolte</p> | <p>Début de l'appui du PAM pendant un an</p> | <p>Appui pendant 2 ans</p> |

3.2. Champ de l'évaluation

72. L'évaluation couvrira la période allant du début des activités pilotes des VFZ en juin 2022 jusqu'à la phase de collecte des données d'évaluation, en octobre 2024.

73. La portée géographique de l'évaluation se concentrera sur les 5 régions administratives (Labé, Boké, Kankan, N'Nzérékoré et Faranah) et 9 préfectures (Boké, Kankan, Kérouané Faranah, Kissidougou, Labe, N'Nzérékoré, Lola et Beyla) où se trouvent les 14 VFZ et les 124 villages de vulgarisation situés proches des 14 VFZ (à moins de 10 kms) (annexe1).

74. Comme il s'agit d'un projet pilote, l'évaluation collectera les données sur la totalité des 14 VFZ qui mettent en œuvre l'approche intégrée avec les 3 composantes (Résilience, alimentation scolaire et nutrition) et les activités connexes ainsi que le renforcement des capacités mais veillera aussi à inclure un échantillon des 124 villages de vulgarisation de manière à évaluer l'approche « cluster ».

75. Tous les groupes identifiés au niveau de chaque composante seront inclus dans l'évaluation (y compris les femmes, les filles et les personnes en situation de handicap). Les dimensions liées à l'égalité des sexes, à l'équité et à l'inclusion seront intégrées dans le champ d'évaluation de l'analyse et un certain niveau de ventilation sera nécessaire lors de la collecte et de l'analyse des données.

76. Les activités évaluées sont les activités (1, 3 et 4) qui auront été mises en œuvre sur le PSP provisoire 2019 – 2022 étendu à juin 2024 et les activités (2, 3 et 4) qui sont mises en œuvre sur le nouveau PSP (2024 – 2029).

4. Approche, méthodologie et considérations éthiques de l'évaluation

4.1. Questions et critères de l'évaluation

78. L'évaluation traitera les questions clés (Tableau 8) qui seront précisées dans une matrice d'évaluation détaillée lors de l'étape de démarrage. Ces questions, susceptibles d'être révisées avec le Bureau du PAM Conakry, viseront à dégager les enseignements et la performance du projet Villages Faim Zéro (VFZ), utiles pour les futures décisions stratégiques et opérationnelles.

79. L'évaluation analysera l'intégration des objectifs de genre, d'équité et d'inclusion dans la conception de l'intervention, vérifiant leur alignement avec les objectifs du PAM. Ces considérations seront intégrées dans tous les critères d'évaluation.

80. L'évaluation appliquera six critères internationaux : pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité et cohérence.

81. Les questions du Tableau 8 seront développées par l'équipe d'évaluation, avec des sous-questions si nécessaire, et complétées par une approche analytique appropriée.

Tableau 8 : Questions et critères de l'évaluation (à confirmer durant la phase de démarrage)

| Questions de l'évaluation | | Critères |
|---|---|---------------------------------|
| QE1 – Dans quelle mesure l'approche intégrée a-t-elle répondu aux besoins des bénéficiaires (hommes, femmes, filles, garçons et personnes en situation de handicap), des communautés, des partenaires et du gouvernement ? | | |
| 1.1 | Dans quelle mesure l'approche intégrée du projet VFZ répond-elle aux besoins spécifiques de la population guinéenne, y compris ceux des femmes, des filles, et des personnes en situation de handicap, en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ? | PERTINENCE |
| 1.2 | Dans quelle mesure les activités proposées dans le cadre du projet VFZ - répondent spécifiquement aux besoins exprimés par les communautés lors de la PCP ? (Pertinence vis à vis du contexte spécifique et cohérence vis à vis de la démarche consultative). | PERTINENCE COHERENCE |
| 1.3 | Comment l'approche intégrée du projet prend-elle en compte les priorités nationales, les stratégies des partenaires et les spécificités environnementales, socioculturelles et économiques du contexte guinéen pour assurer sa pertinence et son efficacité ? | PERTINENCE |
| 1.4 | Quelles composantes du projet VFZ (transferts monétaires, rations à emporter, agriculture, maraichage, alimentation scolaire, nutrition, activités génératrices de revenu) étaient les plus appropriées et les plus pertinentes dans le contexte local ? | EFFICACITE |
| QE2 – Dans quelle mesure, l'approche intégrée a-t-elle atteint ses objectifs en termes | | |

| d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ? | | |
|--|--|------------------------------------|
| 2.1 | Dans quelle mesure l'approche intégrée du projet pilote VFZ a-t-elle contribué à améliorer la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et le bien-être des communautés locales tout en atteignant les objectifs prévus en termes d'extrants et d'outcomes dans les villages ciblés ? | EFFICACITE IMPACT |
| 2.2 | Les initiatives du projet, telles que l'introduction de semences à haut rendement, les achats auprès des exploitants agricoles et les activités connexes comme les jardins scolaires, ont-elles efficacement créé des repas scolaires plus nutritifs, généré des revenus supplémentaires, et encouragé le développement économique local tout en garantissant la participation active des femmes ? | EFFICACITE IMPACT |
| QE3 – Dans quelle mesure l'approche intégrée du projet pilote a-t-il utilisé efficacement les ressources pour atteindre les communautés ? | | |
| 3.1 | Dans quelle mesure l'approche intégrée du projet a-t-elle permis une allocation et une utilisation efficaces des ressources pour atteindre les communautés cibles, notamment les plus vulnérables, tout en respectant les délais prévus ? | EFFICIENCE |
| 3.2 | Comment le projet a-t-il géré les contraintes opérationnelles et optimisé les modalités de distribution pour maximiser les résultats et minimiser les coûts ? | EFFICIENCE |
| 3.3 | Dans quelle mesure les modalités et critères utilisés pour sélectionner les communautés sont-ils pertinents et adaptés aux besoins identifiés, et comment l'application des normes et spécifications techniques au choix, à l'intégration et au séquençage des interventions a-t-elle impacté l'efficacité et la cohérence du projet ? | EFFICIENCE |
| QE4 – Dans quelle mesure l'approche VFZ a-t-elle généré ou devrait-elle générer des effets significatifs, positifs ou négatifs, voulus ou non sur les bénéficiaires et communautés des villages assistés ? | | |
| 4.1 | Quels ont été les principaux changements observés dans les communautés des villages assistés, notamment en termes de sécurité alimentaire, nutrition, revenus des ménages, et pratiques locales grâce aux interventions du projet VFZ ? | IMPACT |
| 4.2 | L'approche VFZ a-t-elle généré des impacts significatifs, y compris des effets imprévus, sur le bien-être des bénéficiaires, la réduction des inégalités de genre, et la rétention scolaire dans les zones d'intervention ? | IMPACT |
| 4.3 | Comment l'impact a-t-il varié selon l'appui reçu (VFZ et les villages non bénéficiaires) ? | EFFICACITE IMPACT |
| 4.4 | Quels sont les changements observés au niveau des pratiques et des comportements dans les communautés grâce aux interventions du projet ? Tels que les comportements vis à vis de la nutrition ? des bonnes pratiques agricoles ? des stratégies d'adaptation (coping mechanisms) etc. | DURABILITE |
| QE5 – La mise en œuvre du projet pilote s'est-elle engagée avec succès avec les structures gouvernementales nationales et locales et les autres acteurs locaux qui pourraient être intéressés par la réplication et/ou l'extension du projet pilote ? | | |
| 5.1 | Dans quelle mesure les interventions du projet pilote VFZ ont-elles intégré des stratégies pour assurer la durabilité à long terme des bénéfices dans les | DURABILITE |

| | | |
|--|--|--|
| | communautés ciblées, et comment ont-elles pris en compte les défis potentiels tels que les changements climatiques ou les instabilités politiques ? | |
| 5.2 | Comment le projet a-t-il engagé les structures gouvernementales nationales et locales, ainsi que d'autres acteurs locaux, pour assurer une mise en œuvre réussie et potentiellement faciliter la réplication ou l'extension du projet pilote? | COHERENCE DURABILITE |
| 5.4 | Dans quelle mesure, les outils de gestion mis en place par le projet sont-ils accessibles aux communautés et bénéficiaires (simplicité, langue utilisée.) | EFFICIENCE |
| QE6 - Quelles ont été les synergies entre le projet pilote et les autres interventions du PAM et des partenaires au même endroit ? | | |
| 6.1 | Dans quelle mesure les objectifs du projet sont-ils alignés sur les stratégies, politiques et priorités du PAM, des partenaires et sur les priorités nationales en matière de développement et sur les objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 2 "Faim Zéro" ? | COHERENCE |
| 6.2 | Les critères de ciblage des VFZ sont-ils conformes aux politiques du PAM en la matière ? | COHERENCE |
| 6.3 | Comment l'approche intégrée du projet pilote a-t-elle pris en compte les facteurs contextuels et environnementaux (comme la gestion de l'eau, l'accès aux intrants et aux marchés), et comment les différentes composantes du projet sont-elles coordonnées pour renforcer l'impact et la portée des interventions ? | PERTINENCE DURABILITE IMPACT |
| 6.4 | Existe-t-il des synergies ou des partenariats établis avec d'autres acteurs du développement pour renforcer l'impact et la portée des interventions du projet ? | IMPACT COHERENCE |
| 6.5 | Les différentes composantes du projet sont-elles bien intégrées et complémentaires les unes aux autres ? | COHERENCE PERTINENCE EFFICACITE |
| QE7 - Dans quelle mesure l'approche intégrée du projet pilote VFZ a-t-elle pris en compte les questions de genre et d'inclusion, et comment les interventions ont-elles contribué à réduire les inégalités entre les sexes et à promouvoir l'inclusion des groupes marginalisés au sein des communautés ciblées ? | | |
| 7.1 | Comment le projet pilote VFZ a-t-il intégré des stratégies spécifiques pour aborder les inégalités de genre et améliorer la participation des femmes et des groupes marginalisés dans les activités du projet, et quels ont été les résultats observés à cet égard ? | DURABILITE |
| 7.2 | Dans quelle mesure les mécanismes de suivi et d'évaluation du projet ont-ils permis de mesurer et d'analyser l'impact des interventions sur l'égalité des sexes et l'inclusion des groupes marginalisés, et comment ces résultats ont-ils été utilisés pour ajuster les activités du projet ? | COHERENCE |
| 7.3 | L'approche VFZ a-t-elle modifié les relations entre les sexes à moyen ou à long terme ? | IMPACT |

4.2. Approche de l'évaluation et méthodologie

- 82.** La méthodologie, développée au démarrage, devra :
- Utiliser les critères d'évaluation mentionnés ;
 - S'appuyer sur une matrice d'évaluation pour répondre aux questions clés, en tenant compte des contraintes de données, budget et temps ;
 - Assurer la participation et la prise en compte des points de vue des femmes, hommes, filles et garçons de différents groupes de parties prenantes.
- 83.** La méthodologie doit garantir l'impartialité et minimiser les biais en utilisant des méthodes mixtes (quantitatives, qualitatives, participatives) et des sources de données variées, systématiquement triangulées. Elle devra considérer les défis liés à la disponibilité et la fiabilité des données ainsi que les contraintes budgétaires ou temporelles. La matrice d'évaluation regroupera les questions, indicateurs, sources de données, méthodes de collecte et d'analyse.
- 84.** Les approches innovantes, adaptées aux objectifs et au contexte de l'évaluation, sont encouragées.
- 85.** La méthodologie doit intégrer les considérations de genre, d'équité et d'inclusion, en précisant comment les perspectives de divers groupes (genre, âge, handicap, etc.) seront recueillies et prises en compte, et garantir que les données sont ventilées par genre et âge. Si cela n'est pas possible, une justification est nécessaire. La triangulation doit assurer que toutes les perspectives sont entendues et prises en compte.
- 86.** Une fois les activités de terrain lancées, il sera trop tard pour intégrer les aspects de genre, d'équité ou d'inclusion. Un plan clair pour recueillir des données auprès de femmes et d'hommes doit être établi avant le début des activités.
- 87.** Les constatations, conclusions et recommandations doivent refléter l'analyse des questions de genre et d'équité, et inclure une discussion sur les effets des interventions sur ces aspects, ainsi que des enseignements pour de futures évaluations.
- 88.** Les mécanismes d'indépendance et d'impartialité incluent :
- Un comité d'évaluation interne présidé par le directeur du PAM ;
 - Un groupe de référence comprenant des parties prenantes externes ;
 - Un gestionnaire d'évaluation indépendant de la conception ou mise en œuvre ;
 - Une équipe d'évaluation externe sans conflit d'intérêt.
- 89.** Tous les produits de l'évaluation seront soumis à une assurance qualité externe et indépendante, par le groupe de référence et le système DEQAS.
- 90.** L'équipe d'évaluation doit garantir l'éthique à chaque étape et obtenir les autorisations éthiques nécessaires avant les activités de terrain.
- 91.** Le responsable régional de l'évaluation du PAM apportera un soutien supplémentaire au processus de gestion.
- 92.** La méthodologie présente les risques potentiels suivants :

| | Risques potentiels | Mesures d'atténuation |
|----------|--|---|
| 1 | Indisponibilité des données pour certains indicateurs en raison de lacunes dans la tenue des registres et de problèmes de qualité. | Les sources de données secondaires issues de des activités de suivi peuvent contribuer à l'obtention des meilleures estimations possibles |
| 2 | Données de Baseline non disponibles pour les villages qui ont participé au projet à partir de 2023 | Les données de suivi et les données collectées par l'équipe qui a mené la revue à mi-parcours seront utilisées pour apprécier les résultats sur 1 ou 2 ans d'assistance |
| 3 | Difficultés d'accès aux partenaires et | Le bureau de pays du PAM s'appuiera sur ses |

| | | |
|---|--|---|
| | représentants institutionnels du gouvernement suite à un départ massif à la retraite et un turnover important depuis 2022 limitant la mémoire institutionnelle | relations avec le gouvernement pour identifier et faciliter les engagements en cours avec les personnes clés. |
| 4 | Barrières linguistiques qui peuvent nécessiter les besoins d'un traducteur en langue local | L'équipe d'évaluation prévoira dans son budget les frais de traducteurs selon les zones où la collecte des données sera faite. |
| 5 | Fortes pluies (mois juillet - août) pouvant entraver les déplacements sur les sites | Le calendrier de mission sera ajusté lors de la phase de démarrage (et avant la phase de collecte de données si nécessaire) pour prendre en considération les conditions climatiques. |
| 6 | Distance éloignée des VFZ de Conakry qui alourdit la phase de collecte des données | L'équipe d'évaluation prévoira un budget 400 USD pour les déplacements avec les vols UNHAS en aller-retour et établira son planning en conséquence sachant qu'il n'y a pas des vols quotidiens et pas des vols sur toutes les régions |
| 7 | Possibilité de troubles socio-politiques <i>(De janvier 2023 à juin 2024, la Guinée a affronté divers défis de protection, notamment des violences politiques à Conakry, des conflits interethniques à Labé et Faranah, des attaques par des bandes armées en Guinée Forestière, et des inondations à Kankan, exacerbant les vulnérabilités et compliquant l'accès à l'aide humanitaire essentielle).</i> | L'équipe d'évaluation prévoira d'adapter leurs outils de collecte pour que la collecte soit faite en ligne/à distance. |

93. L'équipe d'évaluation devra approfondir la méthodologie présentée dans les termes de référence et élaborer une matrice d'évaluation détaillée dans le rapport de démarrage.

4.3. Etude d'évaluabilité

94. L'évaluabilité est la capacité à évaluer un sujet de manière fiable. Elle est élevée si le sujet possède :

- Une description claire de la situation initiale (baseline) pour mesurer le changement ;
- Des résultats escomptés clairement définis ;
- Un ensemble d'indicateurs appropriés pour mesurer les changements ;
- Un système de suivi pour la collecte et l'analyse régulière des données de performance.

95. La disponibilité des documents listés en Annexe 12 devrait permettre d'évaluer le pilote de façon satisfaisante.

96. Toutefois, les données de fin de ligne pour les VFZ enrôlés en 2022 manquent. Il est recommandé que l'équipe RAM les suive avant la collecte des données pour permettre une comparaison avec la baseline. Concernant la qualité des données, l'équipe d'évaluation doit :

- Évaluer la disponibilité et la fiabilité des données dès la phase de démarrage ;
- Vérifier systématiquement l'exactitude, la cohérence et la validité des données, en reconnaissant les éventuelles limites ;
- Vérifier si les méthodes de collecte de données étaient sensibles aux questions de genre et d'équité.

97. Si des défis liés à l'évaluabilité sont identifiés, l'équipe d'évaluation élaborera des stratégies pour les atténuer.

98. Les rapports de suivi incluront des données ventilées par genre, âge et handicap.

99. Lors de la phase de démarrage, l'équipe d'évaluation réalisera une étude approfondie de l'évaluabilité pour estimer la disponibilité et la qualité des données, ce qui guidera la collecte de données et

le choix des méthodes d'évaluation. Elle vérifiera aussi l'exactitude et la cohérence des données pour tirer des conclusions pertinentes.

100. La théorie du changement n'étant pas disponible pour ce projet, l'équipe d'évaluation devra la construire.

4.4. Considérations éthiques

101. L'évaluation doit être conforme aux directives éthiques du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) pour les évaluations. Par conséquent, la société ayant été sélectionnée pour réaliser l'évaluation est responsable de la préservation et de la garantie des considérations éthiques à toutes les étapes du processus d'évaluation. Cela comprend, sans s'y limiter, la garantie d'un consentement éclairé, la protection de la vie privée, le respect de la confidentialité et de l'anonymat des personnes interrogées, la garantie de la sensibilité aux réalités culturelles, le respect de l'autonomie des personnes interrogées, la garantie d'un recrutement équitable des participants (notamment des femmes et des groupes socialement exclus) et la garantie que l'évaluation ne cause aucun préjudice aux personnes interrogées ou à leurs communautés.

102. La société d'évaluation est responsable de la gestion de l'ensemble des risques et questions éthiques potentiels et doit mettre en place, en concertation avec le gestionnaire de l'évaluation, des procédures et des systèmes permettant d'identifier, de signaler et de résoudre toute question éthique qui pourrait survenir au cours de la mise en œuvre de l'évaluation. Il convient de solliciter, lorsque cela est nécessaire, les approbations et examens éthiques des comités d'examen nationaux et institutionnels compétents.

103. Des garanties éthiques appropriées seront précisées dans le rapport de démarrage notamment pour la collecte de données auprès des enfants bénéficiant de l'alimentation scolaire.

104. L'équipe et le gestionnaire de l'évaluation ne doivent pas avoir été impliqués dans la conception, la mise en œuvre ou le suivi de l'approche des Villages Faim Zéro au sein du PAM ni avoir tout autre conflit d'intérêts potentiel ou apparent. Tous les membres de l'équipe d'évaluation seront soumis aux directives éthiques du GNUE 2020, notamment l'engagement de conduite éthique, ainsi qu'aux notes techniques du PAM relatives au genre. Les membres de l'équipe et les personnes qui participent directement à l'évaluation au moment de l'émission du bon de commande doivent signer un accord de confidentialité et un engagement de conduite éthique, dont les modèles seront fournis par le bureau de pays au moment de la signature du contrat.

4.5. Assurance qualité

105. Le système d'assurance qualité des évaluations du PAM définit des processus par étapes pour l'assurance qualité ainsi que des modèles pour les produits de l'évaluation à partir des listes de contrôle pour l'assurance qualité. Les procédures d'assurance qualité seront systématiquement appliquées au cours de cette évaluation et les documents pertinents seront fournis à l'équipe d'évaluation (notamment, pour chaque produit de l'évaluation, les listes de contrôle de la qualité). La liste de contrôle adéquate sera utilisée à chaque étape afin de garantir la qualité du processus et des produits de l'évaluation.

106. Le système d'assurance qualité des évaluations décentralisées (DEQAS) du PAM se fonde sur les normes et règles du GNUE et sur les bonnes pratiques de la communauté internationale de l'évaluation. Il a pour but de garantir que le processus et les produits de l'évaluation sont conformes aux bonnes pratiques. Ce processus d'assurance qualité n'interfère pas avec les points de vue ou l'indépendance de l'équipe d'évaluation, mais veille plutôt à ce que le rapport présente des preuves et des analyses crédibles de manière claire et convaincante et formule ses conclusions sur cette base.

107. Le gestionnaire de l'évaluation du PAM sera chargé d'assurer que l'évaluation progresse conformément au guide de procédures DEQAS et de procéder à un contrôle rigoureux de la qualité des produits de l'évaluation avant leur finalisation.

108. Afin d'améliorer la qualité et la crédibilité des évaluations décentralisées, un service externe d'appui à la qualité géré directement par le Bureau de l'évaluation du PAM examine les termes de référence, les

rapports de démarrage et les rapports d'évaluation provisoires, et présente une estimation systématique de leur qualité au regard de l'évaluation, ainsi que des recommandations.

109. Le gestionnaire de l'évaluation transmettra l'estimation et les recommandations formulées par le service d'appui à la qualité au chef d'équipe, lequel tiendra compte de ces informations au moment de finaliser les rapports de démarrage et d'évaluation. Afin d'assurer la transparence et la crédibilité des processus conformément aux normes et règles du GNUM¹⁸, l'équipe devra justifier les raisons pour lesquelles elle n'a pas pris en compte certains commentaires au moment de finaliser le rapport.

110. L'équipe d'évaluation sera tenue d'assurer la qualité des données (fiabilité, cohérence et exactitude) tout au long des étapes de collecte de données, de synthèse, d'analyse et d'élaboration de rapports.

111. Il convient de garantir à l'équipe d'évaluation l'accessibilité de tous les documents pertinents conformément aux dispositions de la directive du PAM CP2010/001 sur la divulgation d'Informations.

112. Si un cabinet de conseil est engagé, le PAM escompte que tous les produits livrables de l'équipe d'évaluation feront l'objet d'un examen minutieux d'assurance qualité par la société d'évaluation, conformément au système d'assurance qualité des évaluations du PAM, avant leur envoi au PAM.

113. Tous les rapports d'évaluation finaux feront l'objet d'une évaluation ultérieure de la qualité réalisée par une entité indépendante en suivant un processus géré par le Bureau de l'évaluation. Les résultats complets de cette évaluation ultérieure de la qualité ainsi que le rapport d'évaluation seront publiés sur le site Internet du PAM.

¹⁸ D'après la norme no 7 du GNUM, "la transparence est un élément majeur d'une évaluation, qui favorise la confiance, renforce la participation des parties prenantes et accroît la reddition des comptes"

5. Organisation de l'évaluation

5.1. Étapes et produits livrables

114. Le tableau 9 présente la structure des principales étapes de l'évaluation ainsi que les produits livrables et les échéances pour chacune d'elles. Un calendrier plus détaillé est disponible dans l'annexe 2.

Tableau 9 : Résumé du calendrier – étapes clés de l'évaluation

| Étapes principales | Calendrier indicatif | Tâches et produits livrables | Responsable |
|-------------------------------|------------------------|---|---|
| Préparation | Avril – Novembre 2024 | Préparation des termes de référence Sélection de l'équipe d'évaluation et recrutement Préparation de la documentation | Gestionnaire de l'évaluation (GE) GE et Comité d'Evaluation (CE) GE |
| Démarrage | Décembre 2024 | Réunion de démarrage Préparation du rapport de démarrage | Equipe d'Evaluation |
| Collecte de données | Janvier 2025 | Activités sur le terrain Debriefing en interne et en externe - Présentation des 1ers constats | Equipe d'évaluation |
| Élaboration du rapport | Janvier – Février 2025 | Analyse des données et rapport d'évaluation provisoire Formulation de commentaires Atelier d'apprentissage Elaboration du rapport final d'évaluation | Equipe d'évaluation |
| Diffusion et suivi | Mars - Avril 2025 | Réponse de la direction Diffusion du rapport d'évaluation et de la réponse de la direction | Gestionnaire de l'évaluation |

5.2. Composition de l'équipe d'évaluation

115. L'équipe d'évaluation est tenue d'inclure au moins 3 membres, y compris le chef d'équipe qui devrait être un évaluateur senior international avec une expérience reconnue de chef d'équipe. Les 2 autres membres devraient être des évaluateurs nationaux ayant plus de 6 ans d'expériences (senior ou intermédiaire). Dans la mesure du possible, l'évaluation sera réalisée par une équipe au sein de laquelle la parité est respectée, et forte d'une diversité culturelle et géographique ; les membres de l'équipe posséderont les compétences adaptées pour examiner les dimensions liées au genre du sujet, tel que précisé dans les sections des termes de référence concernant le champ, l'approche et la méthodologie de l'évaluation. Au moins un membre de l'équipe doit avoir de l'expérience avec les activités du PAM.

116. L'équipe sera multidisciplinaire et composée de membres qui, ensemble, assureront un équilibre approprié entre expertise technique et connaissances pratiques dans les domaines suivants :

- Résilience, adaptation au climat, production locale, transformation des produits
- Achats locaux
- Nutrition
- Alimentation Scolaire
- Transferts monétaires
- Sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Bonne connaissance des questions de genre, d'équité et d'inclusion au sens large
- Bonne connaissance des méthodologies d'évaluation, y compris l'échantillonnage, la collecte de données, les techniques d'analyse et la rédaction de rapports.
- Tous les membres de l'équipe doivent posséder de solides compétences en matière d'analyse et de communication ainsi que de l'expérience dans la réalisation d'évaluation confirmée par des documents écrits dans le cadre de projets similaires, et avoir une bonne connaissance de la région de l'Afrique de l'Ouest et/ou de la Guinée
- Bonne connaissance pratique du français, tant à l'oral qu'à l'écrit pour l'ensemble des membres et une bonne connaissance de l'anglais à l'oral pour le team leader.
- Au moins un membre de l'équipe doit parler une ou plusieurs langues locales

117. Le chef d'équipe devra se prévaloir d'une expertise dans l'une des compétences clés énumérées ci-dessus (si possible dans le domaine de la résilience) ainsi que d'une expérience avérée dans la direction d'évaluations similaires, notamment dans la conception de la méthodologie et des outils de collecte de données. Cette personne aura également des compétences en matière de leadership, d'analyse et de communication, ainsi qu'une maîtrise totale et avérée du français (rédaction, synthèse et présentation) et de l'anglais à l'oral. Ses responsabilités principales consisteront à : i) définir l'approche et la méthodologie de l'évaluation ; ii) orienter et gérer l'équipe d'évaluation ; iii) mener la mission d'évaluation et représenter l'équipe ; et iv) préparer et réviser, tel que requis, le rapport de démarrage, la présentation du bilan de fin des activités de terrain (debriefing en interne et en externe) et le rapport d'évaluation conformément au système DEQAS.

118. Les membres de l'équipe devront : i) contribuer à la méthodologie dans leur domaine d'expertise en se basant sur l'examen de documents ; ii) exécuter les activités sur le terrain ; iii) participer aux réunions d'équipe et avec les parties prenantes ; et iv) contribuer à la rédaction et à la révision des produits de l'évaluation dans leur(s) domaine(s) technique(s).

119. L'équipe d'évaluation réalisera l'évaluation sous la direction de son chef d'équipe et en liaison étroite avec le gestionnaire de l'évaluation du PAM, **Emmanuel KOUROUMA** ou le cogestionnaire de l'évaluation **Amadou Tidiane DIALLO**. L'équipe sera engagée après la conclusion d'un accord avec le PAM sur sa composition.

5.3. Rôles et responsabilités

120. La direction du Bureau Pays PAM de Guinée (Directeur : **Hyoung Joon**) aura pour responsabilité de :

- Nommer un gestionnaire d'évaluation et un co-gestionnaire : **Emmanuel KOUROUMA** et

Amadou Tidiane DIALLO

- Composer le comité d'évaluation interne et le groupe de référence de l'évaluation (voir ci-dessous)
- Valider les versions définitives des termes de référence et du rapport de démarrage et d'évaluation
- Valider la sélection de l'équipe d'évaluation
- Garantir l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation à toutes les étapes, notamment en créant un comité d'évaluation et un groupe de référence
- Prendre part aux discussions avec le gestionnaire et l'équipe d'évaluation à propos de la conception, du sujet, de la performance et des résultats de l'évaluation
- Organiser deux réunions de bilan distinctes, l'une interne et l'autre avec les parties prenantes externes, et y prendre part
- Superviser les processus de diffusion et de suivi, notamment la préparation d'une réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation

121. Le **gestionnaire de l'évaluation** gère le processus d'évaluation à toutes les étapes, notamment: la rédaction des présents termes de référence; la sélection de l'équipe d'évaluation; la préparation et la gestion du budget; la constitution du comité d'évaluation et du groupe de référence de l'évaluation; la garantie que les mécanismes d'assurance qualité sont opérationnels et utilisés de manière efficace; le rassemblement et la transmission de commentaires formulés sur les rapports de démarrage et d'évaluation provisoires à l'équipe d'évaluation; la garantie que l'équipe a accès à l'ensemble des documents et informations nécessaires pour réaliser l'évaluation; la facilitation de la communication entre l'équipe et les parties prenantes locales; le soutien à la préparation des activités de terrain en organisant des réunions et des visites sur site, en apportant un soutien logistique sur le terrain et en organisant la venue d'interprètes si besoin est; l'organisation de réunions sur la sécurité pour l'équipe d'évaluation et la fourniture des supports nécessaires; l'application des procédures d'assurance qualité de premier niveau aux produits de l'évaluation. Le gestionnaire d'évaluation sera l'interlocuteur principal entre l'équipe d'évaluation, représentée par son chef d'équipe, et la contrepartie du PAM pour veiller à ce que le processus de mise en œuvre se déroule sans heurts.

122. Un **comité d'évaluation** interne est constitué afin d'assurer l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation. L'annexe 3 donne des informations sur la composition du comité d'évaluation et son rôle.

123. Un **groupe de référence de l'évaluation** est constitué en tant qu'organe consultatif, et comprend des représentants de parties prenantes internes (PAM Bureau Pays et Bureau Régional) et externes (Structures étatiques, ONG, Agences des Nations Unies) de l'évaluation. L'annexe 4 présente la liste des membres et le rôle du groupe de référence. Les membres du groupe de référence de l'évaluation examineront et commenteront les produits provisoires de l'évaluation ; ils interviendront en tant qu'informateurs clés pour contribuer à la pertinence, à l'impartialité et à la crédibilité de l'évaluation en soumettant différents points de vue et en garantissant la transparence des processus.

124. Le **bureau régional** est chargé des missions suivantes :

- Conseiller le gestionnaire de l'évaluation et apporter son soutien au processus d'évaluation là où c'est nécessaire
- Participer aux discussions de l'équipe d'évaluation à propos de la conception et du sujet de l'évaluation selon les besoins
- Formuler des commentaires sur les termes de référence, les rapports de démarrage et les rapports d'évaluation provisoires
- Appuyer la préparation d'une réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation et suivre leur mise en œuvre

125. Bien que **Isabelle CONFESSON**, chargée de l'évaluation au bureau régional, s'acquittera de la plupart des responsabilités énumérées ci-dessus, d'autres membres concernés du personnel technique du bureau régional pourront faire partie du groupe de référence de l'évaluation ou formuler des commentaires sur les produits de l'évaluation le cas échéant.

126. Le **gouvernement** et notamment les ministères **de l'agriculture et de l'élevage**, du **ministère de**

l'enseignement préuniversitaire et de l'alphabétisation et du **ministère de la santé et de l'hygiène publique** impliqués dans le projet des VFZ participeront à l'évaluation en tant que membres du groupe de référence de l'évaluation (GRE), participeront aux réunions de consultation des parties prenantes et répondront aux questions de l'équipe d'évaluation notamment sur l'alignement du projet avec les politiques nationales.

127. Les ONGs impliquées dans la mise en œuvre seront aussi parties prenantes du GRE et participeront aux réunions de consultation des parties prenantes et répondront aux questions de l'équipe d'évaluation et contribueront activement au processus d'apprentissage en partageant leur expérience.

128. Les Agences des Nations Unies et principalement l'UNICEF, l'OIM, la FAO et le PNUD seront consultés pour répondre aux questions liées à la collaboration dans le cadre de l'approche VFZ.

129. Le Bureau de l'évaluation a pour responsabilité de superviser la fonction d'évaluation décentralisée du PAM, de définir les normes et règles de l'évaluation, de gérer le service externe d'appui à la qualité, de soumettre le rapport d'évaluation final en vue d'une évaluation ultérieure de la qualité et de le publier. Le Bureau de l'évaluation est également chargé de fournir un service d'assistance et de formuler des recommandations au responsable régional de l'évaluation, au gestionnaire d'évaluation et aux équipes d'évaluation lorsque c'est nécessaire. Les parties prenantes internes et externes ou les évaluateurs sont encouragés à contacter le responsable régional de l'évaluation et le service d'assistance du Bureau de l'évaluation (wfp.decentralizedevaluation@wfp.org) en cas de violation potentielle de l'impartialité ou de non-respect des directives éthiques du GNUE.

130. Les bénéficiaires (individus et communautés) identifiés dans le tableau 1 sont des parties prenantes clés qui sont directement impliqués dans le projet en cours d'évaluation. Ils serviront d'informateurs clés ou de participants aux groupes de discussion pendant la phase de collecte des données de l'évaluation.

5.4. Considérations relatives à la sécurité

131. La Guinée, depuis le coup d'État de septembre 2021, est marquée des troubles sociaux qui fragilisent la sécurité locale. L'explosion récente d'un réservoir de carburant a aggravé les pénuries en carburant et les tensions sociales, perturbant l'approvisionnement et augmentant les risques de conflits. Les avis de voyage recommandent une prudence accrue en raison des conditions de sécurité variables.

132. Une **habilitation de sécurité**, si nécessaire, doit être obtenue auprès de l'UNDSS en Guinée.

133. En tant que "fournisseur indépendant" des services d'évaluation du PAM, la société engagée sera chargée de garantir la sécurité de l'équipe d'évaluation et de prévoir des mesures adéquates en cas d'évacuation pour des raisons médicales ou conjoncturelles. Toutefois, afin d'éviter tout incident lié à la sécurité, le gestionnaire de l'évaluation devra s'assurer que le bureau de pays du PAM enregistre les membres de l'équipe auprès du responsable de la sécurité à l'arrivée dans le pays et organise une réunion pour leur permettre de comprendre les conditions de sécurité sur le terrain. L'équipe d'évaluation doit respecter les règles applicables du DSS des Nations Unies, et notamment suivre les formations à la sécurité (BSAFE et SSAFE), les couvre-feux et assister aux réunions d'information dans le pays.

5.5. Communication

134. L'équipe d'évaluation doit maintenir une communication claire avec les parties prenantes, définissant les canaux et la fréquence de contact. Le plan de communication (annexe 5) précise la diffusion des résultats et l'implication des parties prenantes.

135. Si des services de traduction sont nécessaires dans le cadre des activités de terrain, la société d'évaluation prendra des dispositions et inclura le coût desdits services dans la proposition de budget.

136. Fondé sur l'analyse des parties prenantes, le plan de communication et de gestion des connaissances (annexe 5) identifie les utilisateurs de l'évaluation à impliquer dans le processus et les destinataires du rapport. Le plan de communication et de gestion des connaissances précise comment les constatations abordant les questions de genre, d'équité et d'inclusion au sens large seront diffusées et de quelle manière les parties prenantes intéressées ou concernées par ces questions seront impliquées.

137. Conformément aux normes internationales, le PAM rend toutes ses évaluations publiques pour garantir la transparence et encourager leur utilisation. Une fois validé, le rapport final sera publié en ligne, accompagné d'un résumé de 2 pages pour faciliter la diffusion des résultats et recommandations.

5.6. Offre

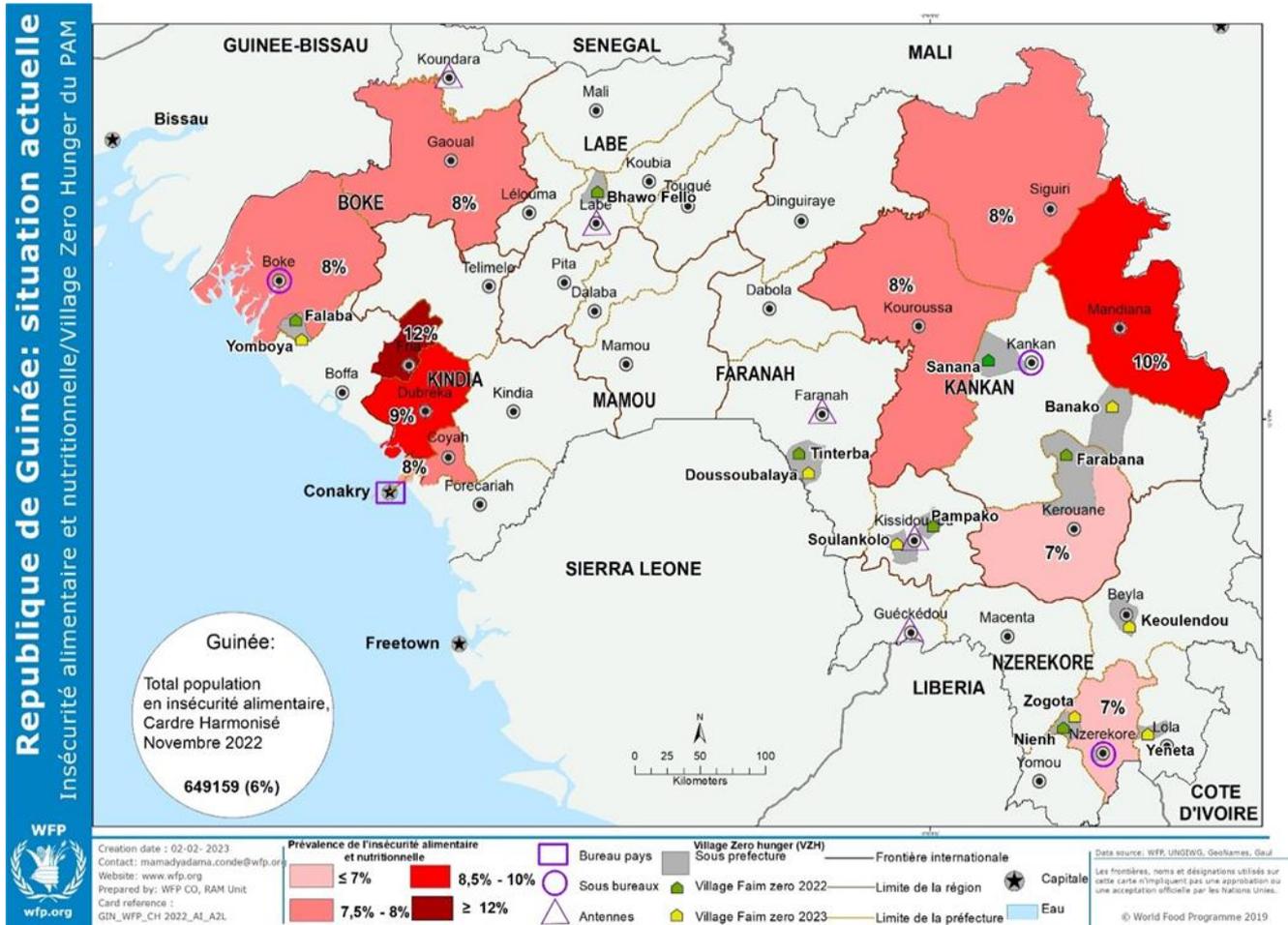
138. L'évaluation sera financée par les Fonds de l'activité 4 (Résilience SO4).

139. L'offre comprendra un budget détaillé pour l'évaluation (sur format Excel et repris dans la proposition technique et financière), notamment les honoraires des consultants, les frais de déplacement et autres dépenses (interprètes, vol UNHAS, etc.). L'équipe d'évaluation prendra en charge les frais de logistiques (location de voiture, billet avion UNHAS, carburant. Le PAM Conakry pourra mettre à disposition un véhicule pour les réunions/entretiens avec les partenaires à Conakry.

140. A la suite de l'évaluation technique et financière, une offre améliorée pourrait être demandée par le PAM à la ou aux offres préférées afin de mieux répondre aux exigences des termes de référence. Le PAM peut effectuer des vérifications de références et des entretiens avec des membres sélectionnés de l'équipe.

141. Pour toute question, s'adresser à **Emmanuel KOUROUMA**, gestionnaire de l'évaluation (emmanuel.kourouma@wfp.org) et **Amadou Tidiane DIALLO**, cogestionnaire (amadoutidiane.diallo@wfp.org).

Annexe 1. Carte



Annexe 2. Calendrier

| Étapes, produits livrables et calendrier | | Dates clés |
|--|--|----------------------------|
| Étape 1 – Préparation | | |
| Ges. éval. | Mener l'étude documentaire, préparer les termes de référence provisoires et réaliser l'assurance qualité (effectué par le gestionnaire de l'évaluation et le responsable régional de l'évaluation) en s'appuyant sur la procédure de contrôle qualité des termes de référence (TdRs) | Mai - Juillet |
| Ges. éval. | Transmettre les termes de référence provisoires draft 0 au service externe d'appui à la qualité (DEQS) et organiser une réunion de suivi avec le DEQS | 25 juillet au 9 août |
| Ges. éval. | Prendre en compte les commentaires du service d'appui à la qualité (effectué par le gestionnaire de l'évaluation et le responsable régional de l'évaluation) et produire le draft 1 des TdRs à transmettre au groupe de référence de l'évaluation (GRE) | 10 au 20 août |
| GRE | Examiner les termes de référence provisoires draft 1 et formuler des commentaires | 20 août au 6 septembre |
| Ges. éval. | Revoir les termes de référence provisoires draft 1 en prenant en compte les commentaires émis par le GRE puis soumettre la version finale à la présidence du comité d'évaluation (CE) | 7 au 13 septembre |
| Présidence du CE | Valider les termes de référence finaux et les transmettre au GRE et parties prenantes clés | 17 septembre |
| PROC | Lancer le processus de recrutement d'une firme sur InTend | 20 septembre au 11 octobre |
| Ges. éval. | Étudier les propositions d'évaluation et recommander la sélection de l'équipe d'évaluation | 14 au 25 octobre |
| Présidence du CE | Valider la sélection et le recrutement de l'équipe d'évaluation | 30 octobre |
| Ges. éval. | Recruter et contractualiser l'équipe d'évaluation | 4 novembre |
| Étape 2 – Démarrage | | Jusqu'à 7 semaines |
| Ges. eval/chef d'équipe | Informar l'équipe principale | 5 novembre |
| Équipe éval. | Réaliser l'étude documentaire des principaux documents | 6 au 10 novembre |

| | | |
|---|--|----------------------------|
| Équipe éval. | Préparer le rapport de démarrage provisoire | 11 au 16 novembre |
| Ges. éval. | Réaliser l'assurance qualité du rapport de démarrage provisoire (effectuée par le gestionnaire d'évaluation et le responsable régional de l'évaluation) en s'appuyant sur la procédure de contrôle qualité ; soumettre le rapport de démarrage provisoire service externe d'appui à la qualité (DEQS) et organiser une réunion de suivi avec le DEQS | 18 au 29 novembre |
| Équipe éval. | Réviser le rapport de démarrage provisoire en se fondant sur les retours reçus par le service externe d'appui à la qualité, par le gestionnaire d'évaluation et par le responsable régional de l'évaluation | 2 – 4 décembre |
| Ges. éval. | Transmettre le rapport de démarrage révisé au groupe de référence de l'évaluation | 5 décembre |
| GRE | Revoir le rapport de démarrage provisoire et formuler des commentaires | 6 – 18 décembre |
| Ges. éval. | Rassembler les commentaires | 19 décembre |
| Équipe éval. | Réviser le rapport de démarrage provisoire en se fondant sur les commentaires émis par le groupe de référence de l'évaluation puis soumettre la version révisée finale | 20 – 23 décembre |
| Ges. éval. | Examiner le rapport de démarrage final et le soumettre au comité d'évaluation (CE) pour validation | 26 décembre |
| Présidence du CE | Valider le rapport de démarrage final et le transmettre au GRE pour information | 27 – 31 décembre |
| Étape 3 – Collecte de données | | 3 semaines |
| Présidence du CE/Ges. éval. | Réaliser une séance d'information avec l'équipe d'évaluation du bureau de pays | 7 janvier 2025 |
| Équipe éval. | Collecte de données | 8– 26 janvier |
| Équipe éval. | Bilan(s) dans le pays | 27 janvier |
| Étape 4 – Élaboration des rapports | | Jusqu'à 11 semaines |
| Équipe éval. | Elaborer le rapport d'évaluation provisoire | 28 janvier au 18 février |
| Ges. éval. | Réaliser l'assurance qualité du rapport de démarrage provisoire (par le gestionnaire d'évaluation et le responsable régional de l'évaluation) en s'appuyant sur la procédure de contrôle qualité ; soumettre le rapport de démarrage provisoire service externe d'appui à la qualité (DEQS) et organiser une réunion de suivi avec le DEQS | 19 – 26 février |

| | | |
|-------------------------------------|--|---------------------------|
| Équipe éval. | Réviser le rapport d'évaluation provisoire en se fondant sur les retours reçus par le service externe d'appui à la qualité (DEQS) et les contrôles qualité du gestionnaire d'évaluation et du responsable régional de l'évaluation | 27 février au 3 mars |
| Ges. éval. | Soumettre le rapport d'évaluation révisé en fonction du service externe d'appui à la qualité et des contrôles qualité du gestionnaire d'évaluation | 4 mars |
| Ges. éval. | Partager le rapport d'évaluation provisoire au GRE pour examen et formulation de commentaires | 5 au 16 mars |
| Ges. éval. | Rassembler les commentaires | 17 mars |
| Équipe éval. | Réviser le rapport d'évaluation provisoire en se fondant sur les commentaires émis par le GRE puis soumettre la version révisée finale | 18 au 20 mars |
| Ges. éval. | Revoir le rapport d'évaluation révisé final et le soumettre au comité d'évaluation (CE) | 21 – 23 mars |
| Présidence du CE | Valider le rapport d'évaluation final et le transmettre aux principales parties prenantes pour information | Avant le 26 mars |
| Étape 5 – Diffusion et suivi | | Jusqu'à 4 semaines |
| Présidence du CE | Préparer la réponse de la direction | 27 mars au 8 avril |
| Ges. éval. | Transmettre le rapport d'évaluation final et la réponse de la direction au responsable régional de l'évaluation et au Bureau de l'évaluation pour publication ; et participer à l'appel sur les leçons apprises de fin d'évaluation | 9 avril |

Annexe 3. Rôle et composition du comité d'évaluation

[Voir la note technique sur le comité d'évaluation](#)

143. Finalité et rôle : la finalité du comité d'évaluation est de garantir la crédibilité, la transparence, l'impartialité et la qualité de l'évaluation, conformément à la politique d'évaluation du PAM. Pour ce faire, il soutiendra le gestionnaire de l'évaluation dans la prise de décisions, l'examen des documents provisoires (termes de référence, rapports de démarrage et d'évaluation) et au moment de les soumettre pour validation au directeur de pays, ou à son adjoint, qui présidera le comité.

144. Composition : le comité d'évaluation (CE) se composera du personnel suivant : Le Directeur du Bureau Pays (Président du CE) et le Directeur adjoint du Bureau Pays (Co-présidente du CE)

- Directeur de pays et directeur de pays adjoint (président du comité d'évaluation et co-présidente) ;
- Gestionnaire de l'évaluation (secrétariat du comité d'évaluation) et co-gestionnaire ;
- Responsables des programmes de Résilience, Nutrition et Alimentation Scolaire ;
- Responsable régional de l'évaluation ;
- Responsable des achats du bureau de pays.

Annexe 4. Rôle et composition du groupe de référence de l'évaluation

Voir la [note technique sur le Groupe de référence de l'évaluation](#)

145. Finalité et rôle : le groupe de référence de l'évaluation est un groupe consultatif qui fournit des conseils et des retours au gestionnaire et à l'équipe d'évaluation à des étapes clés du processus. Constitué dès la phase de préparation, sa participation est obligatoire pour toutes les évaluations décentralisées.

146. La finalité globale du groupe de référence de l'évaluation est de contribuer à la crédibilité, à l'utilité et à l'impartialité de l'évaluation. À cette fin, les principes suivants orientent son rôle et sa composition :

Transparence : s'assurer que les parties prenantes concernées restent impliquées et informées lors des étapes clés permet de garantir la transparence tout au long du processus d'évaluation.

Appropriation et utilisation : la participation des parties prenantes renforce leur appropriation du processus et des produits de l'évaluation, ce qui peut ensuite avoir des effets sur son utilisation.

Exactitude : les retours des parties prenantes aux étapes clés de préparation, de collecte de données et d'élaboration de rapports contribuent à l'exactitude des faits et des chiffres rapportés et de l'analyse de l'évaluation.

147. Les membres sont tenus d'examiner et de commenter les produits provisoires de l'évaluation ainsi que de faire part d'observations pertinentes lors des étapes de consultation clés du processus d'évaluation.

148. Les principales missions du groupe de référence de l'évaluation sont les suivantes :

- Examiner les termes de référence provisoires et formuler des commentaires
- Suggérer des références et des sources de données clés dans leur domaine d'expertise.
- Participer aux réunions, en présentiel ou en ligne, avec l'équipe d'évaluation pendant l'étape de démarrage ou d'évaluation.
- Examiner le rapport de démarrage provisoire et formuler des commentaires sur une matrice
- Participer aux réunions de bilan des activités de terrain (facultatif).
- Examiner et commenter le rapport d'évaluation provisoire et les annexes connexes, en portant une attention particulière sur : a) les erreurs factuelles ou les omissions qui pourraient invalider les constatations ou modifier les conclusions ; b) les questions politiques sensibles nécessitant d'être affinées dans la manière dont elles sont abordées ou dans le langage utilisé ; c) les recommandations.
- Participer aux ateliers d'apprentissage afin de valider les constatations et débattre des recommandations (si prévus).
- Formuler des recommandations au sujet des produits de communication visant à diffuser les enseignements de l'évaluation.

Bureau de pays du PAM Conakry

Membres principaux :

Directeur de pays et directeur de pays adjoint (président et co-président)
Gestionnaire de l'évaluation (secrétaire) et co-gestionnaire
Responsables des programmes de Résilience
Responsable du Programme de Nutrition
Responsable du Programme d'Alimentation
Responsable du Renforcement des capacités
Responsable des achats du bureau de pays
Point focal Genre
Responsable de la communication et des partenariats
Responsables des sous bureaux et antennes à Boké, Kankan, Nzérékoré, Labé, Kissidougou, Kandara, Faranah, Gueckédou

Bureau Régional du PAM

Membres principaux :

Responsable régional de l'évaluation
Gestionnaire d'évaluation – Point focal Guinée
Conseiller régional pour le suivi RAM
Conseiller régional principal pour la nutrition
Conseiller responsable pour l'alimentation scolaire
Responsable régional pour la résilience et moyens de subsistance, SAMS
Conseiller pour l'environnement
Conseiller pour la protection

Structures gouvernementales

Membres principaux au niveau Central :

Représentant du ministère de l'agriculture et de l'élevage - Direction nationale du génie rural Direction nationale de l'agriculture et l'élevage
Représentant du ministère de de l'enseignement préuniversitaire et de l'alphabétisation - Direction nationale des cantines scolaires
Représentant du ministère de la santé et de l'hygiène publique - Division Alimentation et Nutrition
Représentant du ministère de des affaires sociales, de la promotion de la femme et de l'enfant
Représentant du ministère du territoire et de la décentralisation
Représentant du ministère de l'Action Sociale et des personnes vivant avec un handicap,
Institut de recherche agricole de Guinée
Institut supérieur d'agronomie supérieur d'agronomie

Membres principaux au niveau décentralisé :

Représentant des Inspections Régionales de la Santé
Représentant des Inspections Régionales de l'Education
Représentant des Inspections Régionales de l'Agriculture
Représentant des Inspections Régionales du Plan et de la Statistique
Direction Régionale de l'ANGUCH

Partenaires, ONG

Membres principaux :

Représentant du CEAD
Représentant de Vision Sans Frontière (VSF)
Représentant de ASDG
Représentant de GUIDRE
Représentant du ABEF
Représentant du ANADEL
Représentant du UDEC
Représentant du AUDICO
Représentant du AGIL
Représentant du AJP
Représentant du CAADEC
Représentant du ANCG
Représentant du TMC

Agences des Nations Unies

Représentant de l'UNICEF
Représentant de la FAO
Représentant du PNUD
Représentant de l'OMS

Donateurs

Représentant de la Banque Mondiale
Représentant de la Banque Africaine de Développement
Représentant de la Banque Islamique de Développement
Représentant de la KOICA
Représentant de l'USAID
Représentant du FMI

Annexe 5. Plan de communication et de gestion des connaissances

| Quand Phase de l'évaluation | Quoi Produit | A qui Cible | De qui Personne responsable | Comment Canal de communication | Pourquoi But de la communication |
|--------------------------------|--|---|---|-----------------------------------|--|
| Préparation | Ebauche des TDRs | Groupe de référence de l'évaluation | Gestionnaire de l'évaluation | Email | Pour la revue et les commentaires sur les TDRs |
| | TDRs finaux | Groupe de référence de l'évaluation ; Management du bureau pays ; | Gestionnaire de l'évaluation | Email ; WFPgo; WFP.org | Informers du plan global final ou convenu, de l'objectif, de la portée et du calendrier de l'évaluation |
| | Résumé de 2 pages des TDRs | Groupe de référence de l'évaluation ; Management du bureau pays ; Donateurs | Gestionnaire de l'évaluation | Email ; WFPgo; WFP.org | Informers des TdRs de manière concise |
| | Photo de la réunion du GRE+ lien aux TdRs finaux et/ou résumé des TdRs | Membres du GRE | Chargée de la CAM et gestionnaire de l'évaluation | Facebook ou autre media | Informers les parties prenantes du caractère participatif de l'évaluation et disséminer les TdRs finaux |
| Démarrage | Ebauche du rapport de démarrage | Groupe de référence | Gestionnaire de l'évaluation | Email | Pour la revue et les commentaires sur le rapport de démarrage |
| | Rapport de démarrage final | Groupe de référence ; employés du PAM ; Communauté de l'évaluation | Gestionnaire de l'évaluation | Email ; WFPgo | Informers les principales parties prenantes du plan détaillé de l'évaluation, y compris les dates et étapes critiques, les sites |

| Quand Phase de l'évaluation | Quoi Produit | A qui Cible | De qui Personne responsable | Comment Canal de communication | Pourquoi But de la communication |
|---------------------------------------|--|--|---|--|--|
| | | | | | à visiter, les parties prenantes à impliquer, etc. |
| Collecte des données | Debriefing présentation power-point | Management du bureau pays ; unité programme ; Groupe de référence de l'évaluation | Chef de l'équipe d'évaluation | Réunion | Inviter les principales parties prenantes à discuter des résultats préliminaires |
| Rapportage | Ebauche du rapport d'évaluation | Groupe de référence de l'évaluation | Gestionnaire de l'évaluation | Email | Pour la revue et les commentaires sur le rapport d'évaluation |
| | Atelier de validation | Management du bureau pays ; unité programme ; Groupe de référence de l'évaluation; partenaires | Gestionnaire de l'évaluation et chef de l'équipe d'évaluation | Réunion | Discuter des résultats préliminaires, conclusions et recommandations |
| | Rapport d'évaluation final | Management du bureau pays ; unité programme ; Groupe de référence de l'évaluation ; donateurs, partenaires ; communauté de l'évaluation ; public général | Gestionnaire de l'évaluation | Email; WFPgo; WFP.org; Evaluation Network platforms (e.g. UNEG, ALNAP) | Informers les principales parties prenantes de la disponibilité du rapport final d'évaluation et la rendre publiquement accessible |
| Dissémination & Suivi | Ebauche de la réponse de la direction | Groupe de référence de l'évaluation ; unité Suivi-Evaluation du bureau pays ; Conseiller régional programme | Gestionnaire de l'évaluation | Email et/ou webinair | Discuter des mesures prises par le bureau pays pour répondre aux recommandations de l'évaluation et susciter des commentaires. |
| | Réponse de la direction - version finale | Management du bureau pays ; Groupe de référence de l'évaluation; employés du PAM | Gestionnaire de l'évaluation | Email ; WFPgo; WFP.org; | Veiller à ce que tout le personnel concerné soit informé des engagements pris en matière |

| Quand Phase de l'évaluation | Quoi Produit | A qui Cible | De qui Personne responsable | Comment Canal de communication | Pourquoi But de la communication |
|--------------------------------|---|--|--|--|---|
| | | | | | d'actions et rendre publique la réponse de la direction. |
| | Résumé d'évaluation | Management du bureau pays ; unité programme ; Groupe de référence de l'évaluation ; donateurs, partenaires ; communauté de l'évaluation ; public général | Gestionnaire de l'évaluation | WFP.org, WFPgo | Disséminer les résultats de l'évaluation |
| | Infographics, poster et data visualization | Donateurs et partenaires, Communauté d'évaluation, décideurs nationaux, bénéficiaires et communautés, public général | Equipe d'évaluation, HQ/RB/CO, Unité communication et KM | WFPgo; WFP.org; Evaluation network platform (UNEG, ANALP...), Newsletter, Business card, radio programmes, théâtre, reunions.... | Disséminer les résultats de l'évaluation pour une meilleure appropriation |
| | Vidéo, | | Gestionnaire d'évaluation | | |
| | Blogs, Papier leçons apprises, Résumé sur mesure, Résumé des constats | | | | |

Annexe 6 : Cadre logique

| Impact | Résultats | Produits | Activités | Indicateurs objectivement vérifiables | Sources de vérification | Hypothèses et risques |
|---|--|--|---|---|--|---|
| Contribuer à atteindre la Faim Zéro dans les 6 villages ciblées d'ici la fin du projet (2024) : | 6 villages sont ciblés y compris leurs participants de manière participative sur les critères de ciblage clairs et consensuels | Cibler des villages bénéficiaires y compris leurs leaders et participants aux différentes activités du projet | Identification/ciblage de six (6) villages et les participants de manière participative selon les critères de ciblage clair et consensuel | Nombre de villages ciblés Nombre de participants ciblés Nombre de comité de ciblage | Liste des villages Liste des participants Liste des membres des comités de ciblage | |
| | Le contexte du terroir villageois, les divers moyens d'existences et les principaux besoins des communautés sont compris et identifiés. Une série d'actions basée sur les potentiels du terroir sont | Identifier et comprendre le contexte des 6 terroirs villageois avec les différents moyens d'existence en vue d'appuyer la création des actifs communautaires pour protéger les terres agricoles et réduire la probabilité de destruction des cultures et les tensions communautaires qui y sont associées à travers un | Conduite/ actualisation des Planifications Communautaires Participatives (PCP). | Nombres de PCP réalisés/ actualisés ; Nombre de villages touchés par les PCP ; Nombre de participants | Rapports des PCP Listes d'émargement des participants | Hypothèse : Disponibilité des acteurs Les villageois peuvent se choisir des leaders communautaires engagés. Risques : Instabilités |

| | | | | | | |
|----------------------------------|--|---|---|---|---|--|
| | détaillés dans un plan d'action clair lié à des résultats ciblés et fixé dans le temps. | diagnostic communautaire participatif. | | | | sociopolitiques et culturelles |
| | Tous les acteurs, notamment les autorités locales, les bénéficiaires, leaders communautaires participent activement et s'impliquent efficacement aux activités | Les autorités administratives, locales, bénéficiaires, leaders communautaires sont informées et impliquées dans les activités | Prise de contact, sensibilisation et implication de tous les acteurs dans le processus ; | <p>Nombre d'autorité informées ;</p> <p>Nombre de services techniques</p> <p>Nombre de partenaires coopérants ;</p> <p>Nombre de leaders communautaires ;</p> | <p>Rapport de prise de contact ;</p> <p>Listes des services techniques ;</p> <p>Liste des partenaires coopérants.</p> | |
| Composante 1 : RESILIENCE | | | | | | |
| | La sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes est améliorée à travers des transferts en espèces qui soutiennent les | Les communautés reçoivent des transferts monétaires pendant les activités de création d'actif ; | <p>Identification des participants aux activités de création d'actif ;</p> <p>Distribution des transferts</p> | <p>Nombre de participants</p> <p>Montant des transferts</p> | <p>Liste des participants</p> <p>Plan de distribution</p> | Hypothèse : Les communautés sont engagées et motivées à améliorer leur moyen d'existence par eux-mêmes. |

| | | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|---|
| | moyens d'existence à court terme et la réalisation d'actifs communautaires qui visent un impact à long terme ; | | Construction/ réhabilitation des actifs | Nombre et nature des actifs construits/ réhabilités. Score de consommation acceptable | Photos des actifs construits/ réhabilités Nombre et qualité de repas | Les villageois peuvent se choisir des leaders communautaires engagés. |
| | | Les 6 communautés améliorent leur productivité agricole avec un surplus commercialisable à travers l'aménagement et la mise en valeur de 100 ha de périmètres rizicoles et 30 ha de périmètres maraichers avec des semences hâtives et de haut rendement ; | <p>Identification des sites aménageables</p> <p>Faire des études de prospection et topographique</p> <p>Elaboration des plans techniques d'aménagement</p> <p>Aménagement rizicole de 100 ha et 30 ha de maraichage</p> <p>Mise en valeur des périmètres aménagés</p> <p>Suivi de la récolte des surfaces mises en valeur</p> | <p>Nombre et nature de site aménagés</p> <p>Nombre de rapport d'études et de prospection</p> <p>Nombre de plans techniques d'aménagement</p> <p>Nombre d'ha aménagés pour la riziculture et le maraichage</p> <p>Nombre d'ha mis en valeur</p> <p>Rendement agricole moyen/ ha</p> <p>Quantité de production totale par spéculation</p> <p>Productivité agricole augmentée à 100% des petits exploitants ciblés ;</p> | <p>Carré de rendement</p> <p>Témoignage des bénéficiaires</p> <p>Rapport d'activités.</p> <p>Rapport d'étude et plans d'aménagement</p> | <p>Risques : Instabilités sociopolitiques et culturelles</p> |

| | | | | | | |
|--|---|---|--|--|---|--|
| | <p>La productivité agricole et l'accès aux marchés des petits exploitants ciblés est amélioré, notamment les femmes et les jeunes, pour qu'ils deviennent des acteurs compétitifs dans les chaînes de valeurs agricoles sur le long terme ;</p> | <p>Les zones de production et d'écoulement des produits sont désenclavées et accessibles à toute saison à travers la réhabilitation/reprofilage de 120 km de pistes rurales ;</p> | <p>Identification des zones à désenclaver</p> <p>Identification des participants aux activités de construction/ réhabilitation des pistes rurales</p> <p>Achats et mise à disposition du matériel de travail</p> <p>Construction des ouvrages de franchissement</p> <p>Réhabilitation/ reprofilage</p> | <p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de km réhabilité et reprofilé</p> <p>Nature/ quantité de matériels achetés et utilisés</p> <p>Nombre d'ouvrage réalisé</p> | <p>Liste des participants</p> <p>Photos des pistes aménagés</p> <p>Liste de matériels achetés et utilisés</p> | |
| | | <p>La production communautaire est stockée dans les infrastructures appropriées à travers la construction de 12 magasins ;</p> | <p>Identification des sites</p> <p>Identification des participants aux activités de construction de magasins</p> | <p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de magasins construits</p> | <p>Liste des participants</p> <p>Photos des magasins</p> | |

| | | | | | | |
|--|--|---|--|---|--|--|
| | | | Achats et mise à disposition du matériel de travail Construction des magasins | Nature/ quantité de matériels achetés et utilisés | Liste de matériels achetés et utilisés | |
| | | Les communautés disposent de manière permanente des stocks de semences et de nourriture toute l'année par la mise en place de 6 banques céréalière fonctionnelles ; | Identifier le magasin Mettre en place et former les comités de gestion Entretien et aménager les magasins Mettre du stock initial dans le magasin Mettre en place un mécanisme de fonctionnement et de gestion de la banque. | Nombre de banques céréalières Nombre de membre et des comités de gestion Nature et quantité de stocks initial Nombre d'outils de gestion | Photo des magasins Liste des comités de gestion et leurs membres Liste des outils de gestion | |
| | | La diversification alimentaire des communautés est assurée à travers la réalisation de 100 ha d'agroforesterie, 100 étangs | Identification des sites | Score de consommation alimentaire | Nature, quantité et la fréquence de nourriture par jour/ ménage | |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|---|---|--|
| | | piscicoles empoisonnés et 12 fermes avec des espèces aux préférences alimentaires des communautés ; | <p>Identification des participants aux activités d'aménagement et de construction</p> <p>Achats et mise à disposition du matériel de travail</p> <p>Construction et aménagement</p> | <p>Nombre de ménages participants</p> <p>Nombre d'étangs, fermes et d'agroforesteries</p> | <p>Liste des participants</p> <p>Photos des actifs</p> <p>Liste de matériels achetés et utilisés</p> | |
| | La situation économique et financière des communautés est améliorée par le biais de la mise en œuvre des Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour la production et la commercialisation des produits (rizicoles, maraîchers, | La rentabilité économique est assurée à travers la mise en œuvre de 60 Activités Génératrices de Revenus (AGR) | <p>Identification des activités communautaires porteuses de revenus</p> <p>Elaboration des comptes d'exploitation prévisionnelles</p> <p>Elaboration des modules et formation des bénéficiaires sur les AGR</p> <p>Appui matériel et financier du plan d'affaire</p> | <p>Nombre d'AGR</p> <p>Revenu réalisé</p> <p>Nombre d'organisations Paysannes porteuses d'AGR</p> <p>Nombre de module de formation</p> <p>Nombre de participants formés</p> | <p>Liste des activités</p> <p>Liste des bénéficiaires</p> <p>Les comptes d'exploitation</p> <p>Fiche de suivi des activités</p> | |

| | | | | | | |
|--|--|---|--|---|---|--|
| | d'élevage, piscicoles, etc.) dont seront chargés les habitants du village eux-mêmes. | | Accompagnement à la mise en œuvre et le suivi | | | |
| | | Les petits exploitants ciblés bénéficient d'un accès au marché stable et accru par des partenariats créés avec le PAM et avec d'autres consommateurs du secteur privé (Gargotières, Institution pour des achats locaux on, particuliers, etc.) ; | <p>Identification des consommateurs potentiels des produits locaux</p> <p>Elaboration des partenariats</p> <p>Achat des denrées locales</p> <p>Faire des comptes bilans</p> | <p>Nombre de consommateurs identifiés</p> <p>Nombre de partenariat créés et formalisés</p> <p>Nature et quantité des achats locaux par le PAM et autres</p> <p>Les prix moyens de vente</p> <p>Total des ventes et la marge bénéficiaire réalisée</p> | <p>La liste des consommateurs</p> <p>Liste des spéculations vendues</p> <p>Les prix</p> | |
| | | La réduction des endettements avec des taux de remboursement très élevé grâce à l'appui à la mise en place de 12 petites caisses locales d'épargnes et de crédits fonctionnelles avec des taux de remboursement définis par les communautés elles-mêmes ; | <p>Evaluation des besoins d'épargne et de crédit</p> <p>Identification des initiatives communautaires d'épargne et de crédit</p> <p>Mise en place des caisses villageoises</p> | <p>Nombre de caisses disponibles et opérationnelles</p> <p>Nombre de bénéficiaires affiliés</p> <p>Montant total</p> | <p>La liste des bénéficiaires par caisse</p> | |

| | | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|--|
| | | | <p>Mettre en place et formation des comités de gestion des caisses</p> <p>Mettre en place des mécanismes de fonctionnement et de gestion des caisses.</p> <p>Faire des comptes bilan</p> | <p>Montant total des crédits</p> <p>Montant total des épargnes</p> <p>Montant total des bénéfices réalisés</p> | | |
| | | <p>Les capacités techniques et opérationnelles de 60 groupements sont renforcées par des formations, les appuis en matériels/ équipements, les intrants et les soutiens financiers pour assurer leur autonomie et leur stabilité économique ;</p> | <p>Identification des OP</p> <p>Formation des OP sur les thématiques spécifiques</p> <p>Evaluation des besoins en matériels, intrants et financier.</p> <p>Accompagnement nécessaire des OP</p> | <p>Nombre des OP identifiées</p> <p>Nombre de module administrés</p> <p>Nature et quantité de matériels et intrants fournis</p> <p>Montant total d'appui</p> | <p>Liste des OP</p> <p>Liste des modules</p> <p>Listes des matériels et intrants.</p> | |
| | | <p>Renforcer l'autonomisation des femmes à travers l'amélioration de l'entrepreneuriat féminin rural dans la production, la transformation, la valorisation et</p> | <p>Identification des OP féminines</p> | <p>Nombre d'initiatives féminines</p> | <p>La liste des besoins d'accompagnement</p> | |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|---|---|--|
| | | la commercialisation des denrées agricoles. | Évaluation des besoins d'appui et d'accompagnement Formation sur les thématiques spécifiques Appui en matériels et intrants | Nombre de module par thématique Nombre de personnes formées Nature et quantité de matériels et intrants | Liste des modules et des participants Liste des matériels et intrants. | |
| | Le développement des filières agricoles et de la résilience des communautés est favorable et inclusif avec les acteurs étatiques et la société civile. | Les capacités des acteurs étatiques et de la société civile pour soutenir l'accès des petits exploitants au marché et de la résilience des communautés sont renforcées ; | Organisation des ateliers de renforcement des capacités institutionnelle et organisationnelle ; Appui matériels et financier acteurs étatiques et ONG pour la conception et la mise en œuvre de politiques et programmes d'appui aux petits exploitants | Nombre d'atelier tenus Nature et la quantité d'appui matériels et financier Nombre d'ONG et de services techniques de l'Etat. Nombre de politiques et programme conçus et mis en œuvre | TDR des ateliers organisés Liste des matériels d'appui ; Document de politique et programme conçus et mis en œuvre. | |

Composante 2 : Nutrition

Guinée (Conakry) : Projet d'amélioration de la sécurité Alimentaire et de la Nutrition à travers l'amélioration des moyens d'existence

But du projet : Accroissement durable des moyens d'existences, le revenu des FEFA et des ménages en charge des enfants de moins de 5ans associé à consommation alimentaire diversifiées

| Chaines de résultats | | Indicateurs de performance | | | Moyens de vérification | Risques/mesures d'atténuation |
|----------------------|--|--|------------------------|--|---------------------------------|---|
| | | Indicateur | Situation de référence | Cible | | |
| IMPACT | La sécurité alimentaire et nutritionnelle améliorée et la pauvreté réduite | Taux FEFA ayant un revenu amélioré | | XX FEFA avec un revenu Amélioré | Rapport de base line et endline | Risque socio-politique lié à l'instabilité et au conflit : sera atténué par la mise en œuvre des accords et par la bonne gouvernance. |
| | | Nombre d'enfants <5ans malnutris dans les 6 villages | | Taux de malnutrition aigüe, chronique, insuffisance, anémie surpoids réduit de 20% | | |
| EFFET | Stabilisation ou réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères | Revenus des FEFA et les ménages avec des enfants de moins de 5ans | | XX Quantités de production légumes, volaille et vente effectué | PDM | |
| | | Score de consommation des FEFA ; Proportion d'enfants ayant un régime minimal acceptable | | XX FEFA et enfants ayant un régime alimentaire adéquat | | |

| | | | | | | |
|----------------|---|--|---|---|--|--|
| | allaitantes et les enfants d'âge scolaire | | | | | |
| Produit | Production et productivité agrico-pastroles augmentées et diversifiées en faveur des FEFA | Proportion d'augment des rendements du maraichages (légumes et tubercule) et d'élevage | - | XX T/ha tomate et oignons et XX T/ha pomme de terre, XXT/ha de patate douce, concombre, laitus. 50% aviculture amélioré, XXT poulet commercial, XX T de poisson d'élevage | Rapport de suivi | |
| | Transformation des céréales, légumes et légumineuses (niébé, soja, arachides | Nbre d'installation des matériels de transformation locale des céréale, légumes nutritif | - | XX T de céréale et légume transformés | Cahier de suivi des activités des FEFA | |
| | Renforcement des capacités des personnels sanitaires sur l'ANJE | Nbre d'agent de santé formé | | XX agent de santé formé | Rapport de formation | |

| | | | | | | |
|-----------|--|--|--|--|---|--|
| | Renforcement des capacités des FEFA sur le mode de préparation des recettes riche en nutriment à base des aliments locaux pour le changement de comportement | Nombre de séances de CCC organisées/ planifiées; Proportion de bénéficiaires (mères ou personnes en charge des enfants) exposés aux messages clés en nutrition à travers les programmes de prévention | | XX FEFA sensibilisées | Rapport de sensibilisation | |
| | Amélioration de l'état nutritionnel des enfants et des FEFA | % de guérison; % d'abandon; % de décès et de non réponse au traitement | | % de guérison ≥ 75%; % d'abandon ≤ 15%; % de décès ≤ 3 et de % non réponse au traitement ≤ 3 | Rapport des CRENAM | |
| | | Allaitement maternel précoce et exclusif améliorés | | XX nouveaux nés mis au sein dans l'heure suite l'accouchement; XX enfants de 0 à 6 mois allaités exclusivement | Rapport mensuel de suivi du programme de prévention | |
| Activités | Prevention de la malnutrition aigüe et chronique y compris pendant la période de soudure | | | | Budget: 465 273 | |
| | Traitement de la malnutrition aigüe modérée chez les enfants de 6 à 59 mois ; les FEFA dont les PVVIH/TB | | | | | |
| | Renforcement des capacités des agents de santé et agents de santé communautaire | | | | | |

| | | |
|--|--|--|
| | Renforcement des connaissances des FEFA et des ménages en charge des enfants de moins 5ans pour un changement de comportement (SBCC) | |
| | Renforcement des moyens d'existence des FEFA et des ménages ayant des enfants de moins de 5an | |
| | Maraichage et l'élevage à domicile des FEFA Appui à la transformation des aliments enrichies localement | |

| Composante 3 : Cantines scolaires | | | | | |
|--|---|--|--|---|--|
| Résultats | Objectifs spécifiques / Produits | Activités | Indicateurs objectivement vérifiables | Sources de vérification | Hypothèses et risques |
| Les enfants scolarisés des écoles primaires dans la zone du projet, ont accès à une nourriture suffisante et nutritive produit localement tous les jours de classe pendant toute la durée du projet. | Fournir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves dans un environnement plus sain avec un accès quotidien à une alimentation équilibrée | Distribuer des repas chauds aux écoliers dans les écoles ciblées ; | Nombre d'élèves garçons et filles assistés dans les écoles ciblées ; | Rapports ; suivi M&E; base de données MEPUA | Les membres de la communauté ciblée, y compris les femmes et les jeunes, sont disposés à participer aux activités de sécurité alimentaire et de nutrition ; Aucune agitation socio-politique (conflits postélectoraux, grèves des |

| | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|
| Les résultats scolaires sont améliorés avec une scolarisation accrue et le taux d'abandon et d'absentéisme réduits. | Réduire les disparités entre les filles et les garçons dans les écoles primaires des VZH ; | Fournir la ration à emporter aux filles des classes de CM2, afin d'encourager les parents à la scolarisation de la jeune fille. | Nombre de filles assistées pour la ration sèche ; | Rapports; suivi M&E; | enseignants); Les ressources sont disponibles à temps. |
| | | | Le taux de rétention et d'abandon des filles et garçons fréquentant les écoles à cantines scolaires ; | Rapports ; suivi M&E; base de données MEPUA | Les membres de la communauté ciblée, y compris les femmes et les jeunes, sont disposés à participer aux activités de sécurité alimentaire et de nutrition ; |
| L'état nutritionnel et de santé des populations dans la zone du projet, notamment chez les élèves, les garçons et les filles, s'améliore | Promouvoir les bonnes pratiques hygiéniques et nutritionnelles au niveau des comités de gestion des cantines scolaires (COGEST) et dans les communautés hébergeant les cantines scolaires. | Sensibiliser et former les COGEST à la préparation de repas nutritifs et la bonne pratique nutritionnelle et d'hygiéniques dans les cantines ; | Nombre de personnes sensibilisées dans les communautés bénéficiaires du projet ; | Rapports; suivi M&E | Aucune agitation socio-politique (conflits postélectorales, grèves des enseignants); Les ressources sont disponibles à temps. |
| Les capacités des COGEST et l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des cantines renforcées ; | Renforcer les capacités des COGEST dans la gestion des cantines, gestion financière et le processus d'achat des vivres auprès des groupements agricoles. | Former les acteurs impliqués dans la gestion des cantines scolaires | Nombre de personnes formées | Rapports; suivi M&E | |

Annexe 7 : Critères de sélection des VFZ

| | | | | |
|--|--|------------------------------|---|---------------------------------|
| Education | Proportion estimée d'enfants scolarisés | Elevé | Moyen | Faible |
| | Proportion de cas d'abandon | Elevé | Moyen | Faible |
| | Distance parcourue | Elevé | Moyen | Faible |
| Santé/ Nutrition | Mode de Traitement de la population | Traditionnel | Moderne/CS/PS/H | Mixte |
| | Mode de traitement des enfants | Traditionnel | Moderne/CS/PS/H | Mixte |
| | Mode de traitement des femme enceinte et allaitantes) | Traditionnel | Moderne/CS/PS/H | Mixte |
| | Existence des points d'eau | Non | Oui mais pas suffisant | Oui suffisamment |
| Actif productif communautaire | Dégradation des pistes rurales | Dégradées | Moyen dégradées | Pas dégradées |
| | Existence des magasins de stockage des produits | Non | Oui mais pas en bon état ou ne suffit pas | Oui suffisamment et en bon état |
| | Mise en valeur des espaces agricole (aménagement ou pas) | Oui | Non | Partiellement |
| | Diversification alimentaire avec l'existence des agroforesteries | Oui | Non | Partiellement |
| | Envergure des activités d'élevage | Elevé | Moyen | Faible |
| Productivité/ Revenu | Proportion des récoltes | Elevé | Moyen | Faible |
| | Rendement à l'hectare | Nombre de tonnes o l'hectare | | |
| Analyse situationnelle | Enclavement | Oui | Non | Partiellement |
| | Type habitation | Case | En dur | Mixte |
| Accessibilité et Proximité des villages par rapport aux sous bureaux et aux Antennes | Possibilité de faire des aller et retour pour le suivi | Oui | Non | Relativement |
| Motivation et engagement communautaire | | Oui | Non | Partiellement |
| Potentialités | Ecole | Oui | Non | Partiellement |
| | Centre de santé ou poste de santé | Oui | Non | Partiellement |
| | Espace agricole aménageable | Oui | Non | Partiellement |
| Nombre de population < 1000 habitants | | Total | Femmes | Enfants |

Annexe 8 : Analyse préliminaire détaillée des parties prenantes

| Parties prenantes | Intérêt et implication dans l'évaluation |
|--|---|
| Parties prenantes internes (PAM) | |
| <p>Bureau de pays (BP) du PAM, Conakry</p> | <p>Informateur clé et partie prenante primaire – Responsable de la planification et de la mise en œuvre des interventions du PAM au niveau national. L'intérêt du bureau de pays porte sur l'apprentissage basé sur l'expérience, afin d'éclairer la prise de décision. Il lui incombe également de rendre des comptes, aussi bien en interne qu'à ses bénéficiaires et partenaires, au sujet de la performance et des résultats de ses programmes. Le bureau de pays sera impliqué dans l'utilisation des constatations de l'évaluation pour améliorer l'approche et décider des futurs partenariats.</p> <p>Le personnel du BP sera impliqué dans la planification, les sessions de briefing et debriefing et seront interrogés lors de la phase de collecte.</p> |
| <p>Bureaux du PAM sur le terrain (3), Boké, Kankan, Nzérékoré</p> <p>Antennes (5) Kissidougou, Gueckédou Koundara, Faranah, Labé</p> | <p>Informateurs clés et parties prenantes primaires – Responsables de la mise en œuvre du programme au quotidien. Les bureaux de terrain et les antennes assurent la liaison avec les parties prenantes aux niveaux décentralisés et sont en contact direct avec les bénéficiaires. Ils seront concernés par les résultats de l'évaluation.</p> <p>Le personnel des bureaux de terrain et des antennes sera impliqué dans le planning au niveau de leur zone, dans les sessions de briefing et debriefing et seront interrogés lors de la phase de collecte.</p> |
| <p>Bureau régional, Dakar, (Sénégal)</p> <p>Unités d'évaluation, Alimentation Scolaire, Nutrition, Résilience, SAMS, RAM, environnement</p> | <p>Informateur clé et partie prenante primaire – Responsable à la fois de la supervision des bureaux de pays, de l'encadrement et de l'appui technique, la direction du bureau régional porte son intérêt sur le compte rendu indépendant et impartial des performances opérationnelles ainsi que sur les enseignements à tirer des constatations issues de l'évaluation en vue de les appliquer à d'autres bureaux de pays. Le bureau régional s'appuiera sur les constatations tirées de cette évaluation pour fournir une orientation stratégique, un soutien au programme et une supervision.</p> <p>Les unités techniques de l'alimentation scolaire, de la nutrition, du genre, du CBT, de l'analyse de la vulnérabilité et du suivi des performances, le renforcement des capacités, la résilience, la protection sociale, l'environnement utiliseront les recommandations pour l'élaboration ou la mise à jour des stratégies et des politiques du PAM. Ils participeront au briefing, informeront l'équipe d'évaluation au cours de la phase de démarrage et seront interrogés en tant qu'informateurs clés lors de la phase de collecte des données. Ils participeront au débriefing à la fin de la mission d'évaluation et en tant que membres du GRE, ils examineront les différents livrables d'évaluation et la réponse de la direction.</p> |

| | |
|---|--|
| | Les responsables régionaux de l'évaluation apportent leur soutien à la direction du bureau de pays et du bureau régional pour garantir la conduite d'évaluations décentralisées de qualité, crédibles et utiles. |
| Divisions du siège du PAM | Informatrices clés et parties prenantes primaires – Les divisions du siège du PAM sont chargées de la publication et de la supervision du déploiement des lignes directrices normatives sur les thèmes, les activités et les modalités des programmes de l'organisation, ainsi que des politiques et stratégies générales. Elles s'intéressent également aux enseignements qui ressortent des évaluations, car beaucoup d'entre eux peuvent se révéler pertinents au-delà de la zone géographique concernée. Les unités du siège concernées doivent être consultées dès l'étape de planification pour garantir que les considérations clés ayant trait aux politiques, stratégies et programmes sont comprises dès le début de l'évaluation. Elles peuvent utiliser l'évaluation à des fins d'apprentissage et de redevabilité plus vastes. |
| Bureau de l'évaluation du PAM | Partie prenante primaire – Le Bureau de l'évaluation a un intérêt à assurer que les évaluations décentralisées constituent des examens de qualité, crédibles et utiles qui respectent les dispositions d'impartialité ainsi que les rôles et le devoir de redevabilité de diverses parties prenantes à échelle décentralisée telles qu'identifiées dans la politique d'évaluation. Le Bureau peut s'appuyer sur les constatations de l'évaluation, le cas échéant, pour contribuer aux évaluations centralisées, aux synthèses d'évaluation ou à d'autres produits d'apprentissage. Ils seront interviewés pour répondre à des questions au niveau politique et technique et participeront au debriefing. |
| Parties prenantes externes | |
| Bénéficiaires ventilés par sexe et par âge, par situation de handicap - de l'assistance alimentaire inconditionnelle par le biais des CBT, de vivres et du renforcement des capacités - de l'alimentation scolaire - de l'appui nutritionnel FEFA et enfants 6-59 mois - Communautés vulnérables et petits exploitants agricoles bénéficiant de l'assistance alimentaire pour la création d'actifs (FFA) et du programme de soutien aux marchés agricoles pour les petits exploitants (SAMS) | Informateurs clés et parties prenantes primaires (élèves, FEFA, PVVIH, membres des groupements, enseignants, directeurs d'écoles, Comités de gestion) /secondaires (membres de la communautés) – En tant que destinataires finaux de l'assistance, les bénéficiaires sont intéressés par l'évaluation du PAM déterminant si l'assistance fournie est adéquate et efficace. À ce titre, on déterminera le niveau de participation à l'évaluation des femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes et l'on cherchera à obtenir leurs points de vue respectifs. Ils seront interrogés et consultés lors des missions de collecte de donnée sur le terrain. |
| Gouvernement au niveau central | Informateur clé et partie prenante primaire – Le gouvernement a un intérêt direct pour l'évaluation et cherchera ainsi à savoir si les |

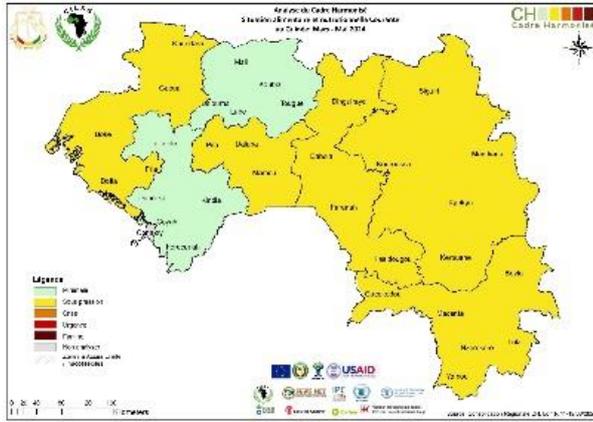
| | |
|---|--|
| | <p>activités du PAM dans le pays sont alignées sur ses priorités et harmonisées avec les actions d'autres partenaires, et si elles atteignent les résultats attendus. Son intérêt se porte particulièrement sur le renforcement des capacités, le transfert de responsabilité et la durabilité.</p> <p>Dans le cadre de l'approche intégrée du projet Villages Faim Zéro (VFZ), le principal homologue du gouvernement est le ministère de l'agriculture et de l'élevage. Les autres ministères principaux sont le ministère de l'enseignement préuniversitaire et de l'alphabétisation qui facilite la gestion des cantines scolaires au niveau communautaire et le ministère de la santé et de l'hygiène publique qui définit les politiques et programmes de prise en charge de la malnutrition.</p> <p>Direction nationale du génie rural ; Division Alimentation et Nutrition, Direction nationale des cantines scolaires, Direction nationale de l'agriculture et l'élevage</p> <p>Les autres homologues du gouvernement central sont :</p> <p>Le ministère des affaires sociales, de la promotion de la femme et de l'enfant, qui définit les politiques et programmes de protection sociale et du genre.</p> <p>Le ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation,</p> <p>Le ministère de l'Action Sociale et des personnes vivant avec un handicap,</p> <p>Le ministère de l'Environnement et Développement Durable</p> <p>Ils seront interviewés pour répondre à des questions au niveau politique et technique et participeront au debriefing. Ils seront membres du GRE et auront l'occasion d'apporter leur expertise pour améliorer les livrables.</p> |
| <p>Gouvernement au niveau décentralisé (local)</p> | <p>Informateur clé et partie prenante primaire - L'approche VFZ étant mise en œuvre dans les quatre régions naturelles et les 5 régions administratives du pays (Boké, Faranah, Kankan, Labé, et N'Nzérékoré), les Inspections Régionales de la Santé, de l'Education et de l'Agriculture ainsi que leur représentant au niveau préfectoral des zones de mise en œuvre du projet seront intéressées par les résultats de l'évaluation.</p> <p>Ils seront interviewés pour répondre à des questions au niveau politique et technique.</p> |
| <p>Équipe de pays des Nations Unies (FAO, UNICEF, OMS, PNUD)</p> | <p>Partie prenante secondaire - L'action harmonisée de l'équipe de pays des Nations Unies doit contribuer à la réalisation des objectifs du gouvernement en matière de développement. Elle a par conséquent un intérêt à assurer que les programmes du PAM sont efficaces dans sa contribution aux efforts communs des Nations Unies. Divers organismes sont également des partenaires directs et indirect du PAM au niveau des politiques et des activités.</p> |
| <p>Organisations non gouvernementales (ONG)</p> | <p>Informatrices clés et parties prenantes primaires - Les ONG travaillent en partenariat avec le PAM dans la mise en œuvre de certaines activités tout en assurant leurs propres interventions. Les</p> |

| | |
|--|---|
| <p>Boké (CEAD, VSF), Labé (ASDG), Kissidougou (GUIDRE, ABEF, ANADEL), Faranah (ABEF, UDEC) Kankan (AUDICO, AGIL et AJP), Nzérékoré (CAADEC, ANCG et CEAD) et Gueckedou (TMC)</p> | <p>résultats de l'évaluation peuvent avoir une incidence sur les modalités de mise en œuvre, les orientations stratégiques ainsi que les partenariats futurs. Les ONG s'appuieront sur les constatations de l'évaluation pour mettre en œuvre des programmes.</p> <p>Ils seront interviewés lors de la phase de collecte des données pour répondre à des questions au niveau technique et participeront au debriefing. Ils seront membres du GRE et auront l'occasion de réviser les différents livrables de l'évaluation.</p> |
| <p>Donateurs KOICA, USAID, FMI, BM, BID, BAD</p> | <p>Parties prenantes primaires/secondaires – Les interventions du PAM sont financées de manière volontaire par un certain nombre de donateurs. Ils auront un intérêt à savoir si leurs fonds ont été mobilisés de façon efficace et si le travail du PAM a été concluant et a bénéficié à leurs propres stratégies et programmes.</p> <p>Ils seront interviewés durant la phase de collecte des données et participeront au debriefing.</p> |
| <p>Instituts de recherche</p> | <p>Les Instituts de recherche agronomique de Guinée (IRAG), et les institutions d'enseignement supérieur de l'agriculture de Faranah, Mamou, et Nzérékoré seront interviewés pour répondre à des questions au niveau politique et technique et participeront au debriefing. Ils seront membres du GRE et auront l'occasion d'apporter leur expertise pour améliorer les livrables.</p> <p>Le PAM, en partenariat avec des ONG, des écoles techniques et des instituts de recherche, a mené des études sur des variétés de riz à haut rendement, avec la supervision technique du Ministère de l'Agriculture. Le Ministère de l'Environnement a piloté des initiatives d'agroforesterie et des études socio-environnementales pour les fonds d'adaptation.</p> |

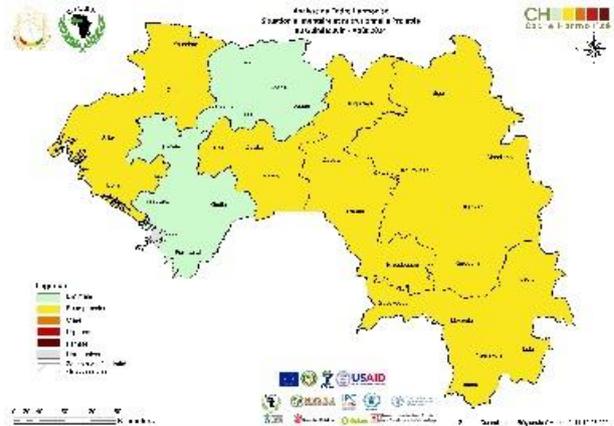
Annexe 9 : Cartes Cadre harmonisé

CARTES DU CADRE HARMONISÉ - SITUATION COURANTE ET PROJETEE

Courante



Projetée



Partenaires
de l'analyse
Cadre Harmonisé



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Annexe 10 : Tableaux des villages

1er lot des Villages Faim Zéro (2022)

| N° | Sous bureaux | Région | Préfecture | Sous-préfecture | District | Village |
|----|--------------|------------|-------------|------------------|------------|-----------------|
| 1 | BOKE | Labé | Labé | Dalein | Kansakouma | Bawoh Fello |
| 2 | | Boké | Boke | Bintimodia | Maren | Falaba |
| 3 | KANKAN | Kankan | Kérouané | Komodou | Farabana | Farabana Centre |
| 4 | | Kankan | Kankan | Gbérédoubaranama | Sanana | Sanana Centre |
| 5 | N'ZEREKORE | N'zérékoré | N'zérékoré | Kobela | Nienh | Nienh Centre |
| 6 | | N'zérékoré | Kissidougou | Gbangbadou | Gbayan | Pampako |
| 7 | | Faranah | Faranah | Songoyah | Tinterba | Tinterba Centre |

2è lot des Villages Faim Zéro (2023)

| N° | Sous bureaux | Région | Préfecture | Sous-préfecture | District | Village |
|----|--------------|------------|-------------|------------------|----------|---------------|
| 1 | Boké | Boké | Boke | Bintimodia | | Yomboya |
| 2 | Kankan | Kankan | Kankan | Sabadou Baranama | | Bananko |
| 3 | N'ZEREKORE | N'zérékoré | N'zérékoré | Kobela | | Zogota |
| 4 | | N'zérékoré | Lola | Kokota | | Yeneta |
| 5 | | N'zérékoré | Beyla | CU | | Keoulendou |
| 6 | | N'zérékoré | Kissidougou | Fermessadou | | Soulankoro |
| 7 | | Faranah | Faranah | Songoya | | Doussoubalaya |

Annexe 11 : Sujets d'évaluation (activités réalisées)

| Activity | Output | Indicateurs objectivement vérifiables | Date de debut | Date de fin | Target | Realisation 2022-2023 | Partenaires | Comment |
|---|--|--|---------------|-------------|------------|-----------------------|-------------|---------|
| Strategic Outcome 04: Food insecure and climate-affected populations including smallholder farmers, youth and women in targeted areas have improved livelihood sources, more efficient and inclusive value chains by 2030 | | Percentage of targeted smallholders selling through WFP-supported farmer aggregation systems | 20-07-2022 | 31/12/2026 | ≥50 | 120 | | |
| | | Value of smallholder sales through WFP-supported aggregation systems (USD): Overall | 20-07-2022 | 31/12/2026 | ≥3,289,518 | 1 058 000 | | |
| | | Volume of smallholder sales through WFP-supported aggregation systems (MT): Overall | 20-07-2022 | 31/12/2026 | ≥4,434 | 1 157 | | |
| Activity 04: Provide targeted groups with climate-resilient livelihood support that enables them to sustainably increase and diversify their role along the food value chain, strengthens their access to markets including school feeding and HGSF interventions and improves food handling and processing. | 1) Targeted smallholder women and men farmers receive technical support to preserve and restore assets and have access to financial services for improved livelihoods and strengthened climate-resilient food systems. | Number of participants in asset creation activities. | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 60 000 | 18 154,0 | STE/ONG | |
| | | Number of smallholder farmers supported with training, inputs, equipment and infrastructure | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 800 | 720 | STE/ONG | |
| | | Number of villages targeted for the VFZ project | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 6 | 81 | | |
| | | Values of amounts allocated to the purchase of equipment and inputs. | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 6 489 454 | 4 241 944,0 | | |
| | | Number of water points (ponds, shallow wells, weirs, dams) constructed or rehabilitated | 20-07-2022 | 31/12/2026 | | | 10 | 9 |

| | | | | | | |
|--|--|------------|------------|-----|-------|--|
| | Nombre de groupement bénéficiant des formations sur la création d'actif et autres | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 60 | 80 | |
| | Number of rice banks established | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 6 | | |
| | Area of land developed for rice cultivation. | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 100 | 306 | |
| | Number of drying areas built | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 12 | 11 | |
| | Number of fish ponds | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 100 | 8 | |
| | Number of stores built | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 12 | 13 | |
| | Hectares of land forested | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 100 | 4,5 | |
| | Hectares of land rehabilitated/benefiting from irrigation infrastructures | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 100 | 174 | |
| (2) Smallholder farmers receive technical support to improve food handling and processing and access market opportunities, including through conventional or locally produced school feeding interventions and relationships with local food processing enterprises. | Quantité de produit achetée à travers le programme HGFS. | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 0 | 59,46 | |
| | Nbre de groupement bénéficiant des formations sur la manutention, la transformation et la commercialisation. | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 6 | 14 | |
| | Nombre d'eleves ayant consommé les produits locaux ; | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 0 | 4364 | |
| | Nombe d'unité de transformation construit | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 0 | 6 | |
| | Kilometeres of feeder roads and trails constructed/repared | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 120 | 7 | |

| | | | | | | | | |
|--|--|---|------------|------------|----|---|---------|--|
| Activity 05: Deliver capacity-strengthening support to national institutions and other partners including through South-South Cooperation in the design and use of systems for the management of social protection, emergency preparedness and response, disaster risk, post-harvest losses and supply chains for food security and nutrition objectives. | National actors have increased capacity and knowledge to enhance policies, strategies, processes and programmes, contributing to the achievement of zero hunger and other SDGs | Number of training sessions/workshops organized | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 10 | 4 | STE/PAM | 1 atelier sur la chaine de valeur de riz a été organisé en Guinée ; 2 voyages d'études (1 en Chine et 1 en CI) ont été organisés par CERFAM. 1 formation sur l'utilisation du matériel topographique a été organisée à l'intention des cadres du DNGR. |
| | | Number of national policies, stratégies, programmes and other system components contributing to Zero Hunger and other SDGs enhanced with WFP capacity strengthening support | 20-07-2022 | 31/12/2026 | 2 | 0 | | |

Annexe 12. Bibliographie et Documents clés

- Banque Mondiale, <https://data.worldbank.org/country> (Juillet 2021)
- FNUAP/UNFPA, <https://www.unfpa.org/data/world-population-dashboard> (Juillet 2021)
- [Guinea | Climate Promise \(undp.org\)](#)
- [Document de projet Village Faim Zero](#)
- Le plan stratégique de pays intérimaire (2019 – 2022) et les 5 révisions budgétaires et le nouveau Plan stratégique de pays (2024 – 2029)
- L'évaluation du plan stratégique provisoire 2019 – 2022, publié en mars 2023
- L'évaluation décentralisée du renforcement des capacités institutionnelles, 2022
- Le document de projet de l'approche des VFZ
- Le cadre de résultats détaillé avec les indicateurs et objectifs du projet (annexe 6)
- La revue à mi-parcours du projet VFZ, 2024
- Le rapport de la revue finale du projet RESIGUI, 2022
- Les données des enquêtes baseline et de suivi
- Les documents opérationnels clés y compris les rapports de suivi post distribution
- Les données sur les produits et les effets directs
- Les rapports de suivi trimestriels et annuels des sous bureaux/antennes et des partenaires de mise en œuvre
- Les rapports annuels du pays 2022 et 2023
- Les comptes rendus des réunions mensuelles de l'unité de coordination, le tableau de suivi des activités et du budget, les mises à jour trimestrielles et semestrielles
- Les données issues de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité
- Les rapports de distribution communiqués par le PAM et ses partenaires
- Les données LESS, SCOPE relatives aux bénéficiaires
- Informations relatives aux partenaires coopérants (accords de partenariat sur le terrain ; mémorandums d'accord ; listes de partenaires par activité et par site)
- Principales politiques et directives du PAM pertinentes (en matière d'évaluation, de PSP, de problématique hommes-femmes, de protection, de transferts sous forme d'espèces et de bons, d'assistance alimentaire pour la création d'actifs)
- Cadre de résultats institutionnels du
- Informations sur la structure du bureau de pays (nombre de sous bureaux et antennes, emplacements, organigrammes, etc.)
- Politiques, stratégies, évaluations et documents programmatiques du gouvernement
- Documents relatifs au plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable
- Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (AGVSAN) 2018 et 2024 (en cours)
- Enquête Fill the nutrient Gap (FNG) 2024 (en cours)
- Rapport de mission d'oversight du bureau régional de novembre 2023
- Rapports de PCP des 14 villages pilotes

Annexe 13. Acronymes

| | |
|---------------|--|
| 3A | Assistance alimentaire pour la création d'actifs |
| ABEF | Action pour le bien-être familial |
| ACR | Annual country Report (rapport annuel de pays) |
| AGR | Activités génératrices de revenus |
| AGIL | Alliance pour la promotion de la gouvernance et des initiatives locales |
| AGVSAN | Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition |
| AIC | Analyse Intégrée du Contexte |
| AJP | Amical des jeunes pour le progrès |
| ASDG | Action pour la santé et le développement en Guinée |
| ANADEL | Alliance nationale pour le développement local Guinée |
| ANCG | Association des nutritionnistes communautaires de Guinée |
| ARV | Antirétroviraux |
| AUDICO | Acteurs unis pour le développement des initiatives communautaires |
| BAD | Banque africaine de développement |
| BID | Banque islamique pour le développement |
| BM | Banque mondiale |
| BP | Bureau de pays |
| BR | Bureau régional |
| CAADEC | Centre d'Appui aux Action de Développement Communautaire (|
| CBT | Cash base transfert (transferts monétaires) |
| CCDD | Cadre de coopération pour le développement durable |
| CE | Comité d'Evaluation |
| CEAD | Centre d'étude et d'appui au développement |
| DNCaS | Direction Nationale des Cantines Scolaires |
| FEFA | Femmes enceintes et femmes allaitantes |
| FMI | Fonds monétaire international |
| FNG | Fill the Nutrient Gap (outil d'analyse situation nutritionnelle et identifier les barrières) |
| FSMS | Système de suivi de la sécurité alimentaire |
| GRE | Groupe de Référence de l'Evaluation |
| GUIDRE | Guinée Développement Rural et Environnement |
| IDH | Indice de développement humain |

| | |
|----------------|--|
| MAE | Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage |
| MAM | Malnutrition aigüe modérée |
| MGF | Mutilations génitales féminines |
| MC | Malnutrition chronique |
| ODD | Objectifs du développement durable |
| OEV | Office of Evaluation (Bureau de l'Évaluation du PAM) |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| OP | Organisation paysanne |
| PAM | Programme alimentaire mondial |
| PCP | Planification communautaire participative |
| PDM | Post distribution monitoring (Suivi après-distribution) |
| PNDA | Politique nationale de développement agricole |
| PNDES | Plan national de développement économique et social |
| PNIASAN | Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle |
| PSP | Plan stratégique de pays |
| PSP-P | Plan stratégique de pays provisoire |
| QE | Question d'évaluation |
| RAM | Research, Assessment, Monitoring (recherche, évaluation et suivi) |
| RB | Révision budgétaire |
| SAMS | Soutien à l'accès aux marchés des petits exploitants agricoles |
| SNU | Système des nations unies |
| TMC | Association Toi et Moi pour la communauté |
| UDEC | Union pour le Développement et la Coopération |
| UNHAS | Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies |
| USAID | Agence des États-Unis pour le développement international |
| VBG | Violences Basées sur le Genre |
| VFZ | Villages Faim Zéro |
| VIH | Virus de l'immunodéficience humaine |
| VSF | Vision sans frontière |

Bureau Pays du PAM Guinée

Guinea | World Food Programme (wfp.org)

World Food Programme

Via Cesare Giulio Viola 68/70,
00148 Rome, Italy - T +39 06 65131

wfp.org/independent-evaluation